



REVUE DE PRESSE
Jeudi 06 décembre 2018



Dans quels pays la France vend-elle son vin ?

La France



1^{er} exportateur mondial en valeur

3^e exportateur en volume

La France, 3^e pays du monde en surface viticole (2016)

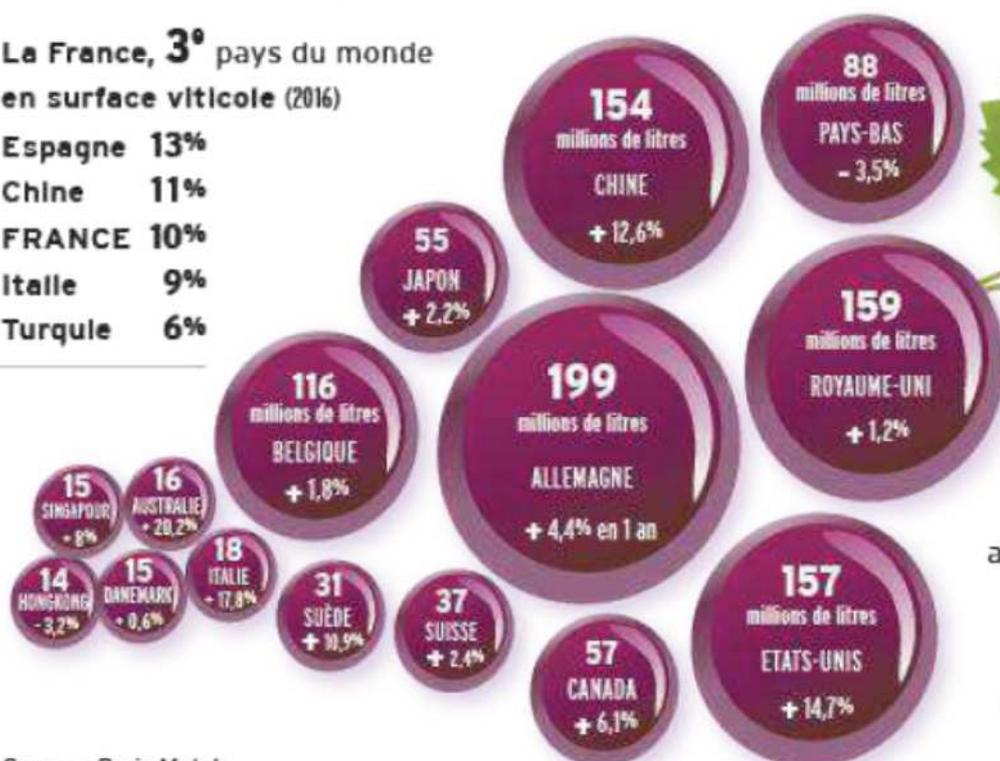
Espagne 13%

Chine 11%

FRANCE 10%

Italie 9%

Turquie 6%



2018

année record de production dans le monde, mais aussi en France, 2^e pays producteur, où les volumes devraient progresser de 27%

Source : Paris Match

INFOGRAPHIE CL

■ Le rétablissement de l'impôt sur la fortune est l'une des revendications principales des gilets jaunes, en Charente comme ailleurs ■ Chez les syndicats, les patrons, les politiques, le sujet fait débat.

Débat: faut-il rétablir l'ISF ?

Mathieu ESCOULA
Myriam HASSOUN

«**R**endez-vous l'ISF.» «Paie ton ISF.» Depuis plusieurs jours, les trois lettres pour «impôt de solidarité sur la fortune» sont de plus en plus présentes sur les pancartes et les flyers des gilets jaunes en Charente, comme partout en France. Criant à l'injustice sociale, ceux-ci réclament le rétablissement de cet impôt supprimé en janvier 2018 et remplacé une nouvelle formule recentrée sur la taxation du patrimoine immobilier (voir encadré). L'objectif était alors d'inciter les plus riches à investir dans les PME plus que dans le foncier. La réforme, qui a coûté 3,2 milliards d'euros à l'État, passe mal dans un contexte de tension sociale. Les gilets jaunes pourraient bien faire reculer le gouvernement.

«Les gens réinvestissent»

C'est l'un des arguments soutenus par Emmanuel Macron pour supprimer l'ISF: l'argent sera réinjecté dans «l'économie réelle» et créera des emplois. Jérôme Couton, référent En Marche en Charente, et qui est par ailleurs conseiller en stratégie entrepreneuriale, assure qu'il en constate déjà les effets sur le terrain. «Cette mesure a permis le retour à de l'investissement, à des embauches. Mais depuis lundi, j'ai des clients qui m'appellent pour annuler des projets d'investissement... Il y a de l'incertitude.» Même s'il défend cette mesure, Jérôme Couton le concède: «Il aurait peut-être fallu être moins libéral et mieux fléchier l'argent, conditionner cette suppression. Une mesure un peu plus contraignante aurait permis d'être mieux compris... Mais c'est toujours facile de dire "il aurait fallu" après coup.» Le référent En Marche comprend «que cette mesure puisse choquer». «Mais je vois aussi que cet argent sert à créer de l'emploi.» Selon lui, le seul rétablissement de l'ISF ne saurait permettre une sortie de crise. «Quoi que nous fassions à court terme, nous restons en ce moment inaudibles.



bles. On fait face à une remise en cause profonde de nos institutions et cela ne servira à rien.»

Difficile consentement à l'impôt

En première ligne face aux contribuables, les représentants des agents des impôts tirent la sonnette d'alarme sur le «sentiment d'injustice» qu'a provoqué la suppression de l'ISF. «Il y a une dichotomie, un déséquilibre dans la structure de la fiscalité qui fait que l'impôt pèse de plus en plus sur les ménages et de moins en moins sur les entreprises et le monde économique», dénonce Amélie Blanc, de Solidarité Finance publiques. Il y a moins de services publics, notamment en proximité, alors que les ménages paient de plus en plus: c'est pour cela que l'on fait face à la problématique du consentement à l'impôt.» Dans ce contexte, selon la syndicaliste, la suppression de l'ISF «n'est même pas une question symbolique ou psychologique mais de démocratie». «Cela pose un problème d'égalité. Ces mesures concernent peu de personnes pour des montants faramineux.» Thierry Solas, de FO Finances publiques, se dit favorable au rétablissement de l'ISF «mais pour le symbole». «Car ce n'est pas cela qui rétablira la justice fiscale.» Remettre en cause les taxes et les impôts, comme le soutiennent certains gilets jaunes, n'est en revanche pas acceptable de son point de vue. «Plutôt que de participer à l'hallali antifiscale sans en mesurer les conséquences, posons-nous pour réfléchir à une réforme fiscale plus encadrée à redistribuer les richesses. C'est le rôle de l'impôt.»

«On vit bien dans l'ombre des riches»

Philippe Lecorne, président des Républicains en Charente, se dit surpris de voir le retour de l'ISF figurer en bonne place des revendications des gilets jaunes. «C'est loin d'être une priorité», répète l'homme, élu de justesse face à Xavier Bonnefont le 13 octobre dernier. Et il glisse: «On vit bien

dans l'ombre des riches, ils sont nécessaires à une société.» Sans la nommer, le chef de file LR fait référence à la théorie du ruissellement selon laquelle les revenus des plus riches sont réinjectés dans l'économie au moyen de la consommation et de l'investissement. Moins taxés, les ménages aisés auraient donc un effet bénéfique sur l'activité.

Les députés montent au créneau

«Il faut de la justice fiscale, martèle Jérôme Lambert, député apparenté socialiste de la troisième circonscription de la Charente. D'un côté, on augmente la CSG pour les plus modestes, de l'autre on supprime l'ISF pour les plus aisés, c'est un comble!» Et la prise de position de Benjamin Griveaux ne l'a pas calmé. Le porte-parole du gouvernement a affirmé, «à partir de l'automne 2019», vouloir faire évaluer l'IFI, la nouvelle formule de l'ISF (lire par ailleurs), voire d'y renoncer si le dispositif «ne fonctionnait pas». «Il parle d'éva-

L'ISF a été remplacé par l'IFI

L'ISF est un impôt sur le patrimoine des ménages. Supprimé en 2017, il avait été créé en 1989 (sous ce nom) sous le gouvernement de Michel Rocard, afin de financer le RMI (revenu minimum d'insertion). L'ISF était dû par les contribuables dont les biens dépassaient 1,3 M€: non le patrimoine professionnel, mais les actions et obligations (placements financiers) en plus de l'immobilier, des bijoux, des meubles, des voitures... En 2017, 358 000 foyers en France y étaient assujettis, pour un montant total de 5 milliards d'euros. L'ISF a été remplacé au 1^{er} janvier 2018 par l'IFI (l'impôt sur la fortune immobilière) qui se limite aux biens immobiliers. Cet impôt concerne trois fois moins de contribuables que l'ISF. Il devrait rapporter 1 milliard d'euros à l'État. Benjamin Griveaux, porte-parole du gouvernement, a annoncé hier matin sur l'antenne de RTL que l'IFI pourrait faire l'objet d'une évaluation «à l'automne 2019». L'idée étant de contrôler que la suppression de l'ISF a permis que l'argent non versé à l'impôt soit investi dans l'économie et l'emploi. Une manière de laisser une porte ouverte au rétablissement de l'ISF.

luation, mais il ne donne pas les objectifs», s'agace le député qui regrette que le gouvernement ne précise pas si la fin de l'IFI entraînera le retour de l'ISF dans sa forme originelle ou non. «Cette annonce a été faite dans la précipitation pour noyer le poisson, sans mesures concrètes», grince-t-il. Afin d'interpeller au plus haut niveau de l'État, Jérôme Lambert a signé lundi une proposition de loi «pour sortir de la crise» dont la première mesure est «la réinstauration de l'impôt sur la fortune pour rétablir la justice fiscale». Déposée par Valérie Rabault, présidente du groupe «socialistes et apparentés» à l'Assemblée nationale, et Patrick Kanner, président du groupe socialiste et républicain au Sénat, celle-ci a été présentée dans la foulée à Édouard Philippe, le Premier ministre.

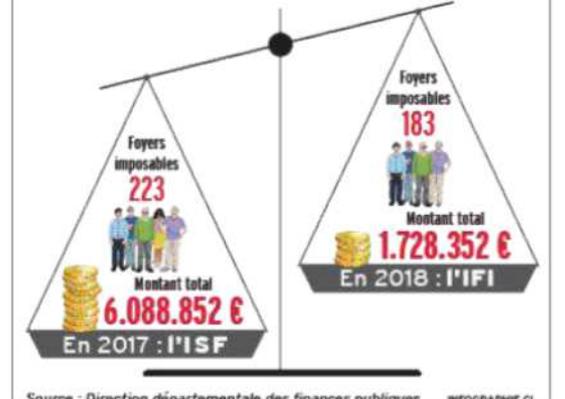
«Taxer plus l'économie financière»

Il payait l'ISF, il paie désormais l'IFI. «Ça a baissé entre 5 000 et 6 000 € par mois», indique Didier Pitcho, le patron de Notre Maison, qui fait partie des 183 Charentais concernés par l'IFI. La réforme, il y a gagné. Mais concède: «Ça n'a pas changé ma vie.» Et celui qui réinvestit énormément dans le SA XIV mais aussi dans des entreprises prend le contre-pied du discours attendu, égoïste: «Le vrai problème de la France, c'est sa dette. Elle empêche tout. Sincèrement, je suis favorable à un impôt exceptionnel, borné dans le temps, dont seraient redevables les plus fortunés et les entreprises qui font du résultat. On passerait à la caisse une bonne fois pour toutes, mais on réglerait enfin ce problème. L'État pourrait réinvestir. Ce serait un effort nécessaire pour nos enfants.»

Thibault de Maillard, le patron de la Soppec à Nersac, n'était pas, lui, assujéti à l'ISF. «Mon argent, je le laisse à mon entreprise dans une stratégie de croissance et je redistribue un tiers du résultat annuel aux salariés», explique l'entrepreneur charentais. L'ISF, c'est pourtant son père qui l'a payé, à la retraite, quand il lui a racheté l'entreprise, «alors qu'il avait passé vingt ans à bouffer de la vache enragée, à ne pas se payer pendant des années». Thibault de Maillard considère sur le fond que la vraie justice fiscale serait plutôt de taxer l'économie financière, les gens qui ne créent pas de valeur ajoutée, pas d'emploi. «Ce n'est pas normal de ne pas taxer plus l'économie financière globalisée.» Un discours largement partagé chez les patrons de TPE et PME de Charente.

Un autre patron, business angel, ajoute, sous couvert d'anonymat: «Sur le fond, il y a une logique à la suppression de l'ISF. Mais ce n'est pas entendable pour des gens qui travaillent, gagnent 1 200 € et n'ont plus rien à la fin du mois.» Pour Philippe Sutre, président de l'Union patronale de la Charente, la suppression de l'ISF coïncide avec le retour de l'investissement. «Mais il est impossible de dire si c'est spécifiquement grâce à cette mesure. Il faudrait qu'un indicateur soit mis en place assez rapidement.» Il ne voit pas d'un mauvais œil l'évaluation de la mise en place de l'IFI, mais insiste sur le fait qu'il faut de la stabilité, notamment en matière fiscale. «On est sur une vague positive, il ne faudrait pas faire naître un climat d'incertitude.»

4,3 millions d'euros d'impôts en moins pour les foyers les plus riches en Charente



Charente

Centre-ville, institutions, carburants: les gilets jaunes agitent la menace

Ils étaient en réunion à huis clos à Pons mardi soir. Les gilets jaunes de Charente et de Charente-Maritime ont décidé l'union sacrée, la coordination entre les deux départements, jamais à court d'idées d'actions à mener. Dès hier, la menace s'est précisée. Yoan Lotellier (Photo Renaud Joubert) était l'un des quatre Charentais parmi la cinquantaine de participants. Il annonce la couleur: «Dès samedi matin à 9 heures, rendez-vous sur les allées de New-York, au cœur d'Angoulême pour une "bordel party"». En clair, pas de mot d'ordre, pas de stratégie. Une occupation du terrain. «Et quand les gens en auront marre, ils feront ce qu'ils voudront.» Avec le centre-ville commerçant en terrain de jeu et la proximité immédiate de la mairie et de la préfecture... S'il y a bien une heure de rendez-vous, il n'y en a pas pour la dislocation, puisque de toute manière, «le mouvement s'inscrit dans la durée», lâche Yoan Lotellier sur le rond-point de Girac, alors qu'autour de lui les charpentiers s'affairent à monter une structure en dur faite de palettes et de planches. «La construction, c'est une manière de pression psychologique. On est là pour au moins six mois, pronostique-t-il. C'est un canular, ce "qu'il" nous propose. Alors, ce qui commence à prendre forme, c'est la volonté de créer une assemblée citoyenne.» Pour faire monter la pression, les gilets jaunes ont aussi décidé de muscler leur jeu.



Ils attendent beaucoup de l'entrée en lice des routiers, dès dimanche soir, des agriculteurs la semaine prochaine. Eux, en Charente et Charente-Maritime, ont choisi, dès lundi matin, de se lancer dans une vaste opération «chasse aux citernes». «Les codées 12-03 et 12-02 qui transportent gazole et essence. On ne laissera passer que le fioul domestique. La consigne est claire. On arrête les chauffeurs et on leur laisse le choix: rester bloqués ou rentrer au dépôt.» Avec l'idée d'assécher les stations-services, alors que se dessinent aussi en filigrane des actions contre les dépôts pétroliers. «On espère, on envisage le soutien des routiers.» Les gilets jaunes devraient affiner leurs objectifs ce soir. À 18 heures, sur le rond-point de Girac, ils identifieront clairement leurs trois porte-parole, «de confiance».

Jean-François BARRÉ

■ L'hiver, le Cognaçais vit dans les vapeurs d'eau-de-vie ■ La filière en a fait une attraction touristique, «Distilleries en fête» ■ Mais c'est d'abord un boulot stressant ■ À Segonzac, Jean-Philippe Painturaud est en plein dedans.



L'opération prend du temps. Pour la conjuguer avec les autres travaux, les frangins commencent à 5 heures. Les yeux collent parfois.



La veille de la bonne chauffe, la première distillation donne un brouillis qui passera à l'alambic. En général, le premier jour est celui des petites pannes.



Environ deux heures après le début de la bonne chauffe, selon la température et l'alcôométrie, les premières larmes de cognac apparaissent.



Au cœur de la bonne chauffe du cognac

” C'est le moment où tu peux beaucoup perdre à cause d'une petite erreur.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

«**S**i la lumière au portail est allumée, ce sera déjà un bon signe: ça voudra dire que je me suis réveillé.» Nous sommes un sale mardi soir pluvieux de novembre. Généralement, Jean-Philippe Painturaud aime plaisanter, mais là, il stresse un peu. Le lendemain matin, à 5 heures pile, l'aîné de la fratrie de viticulteurs de Segonzac (38 hectares en Grande Champagne) changera de vie pendant cinq mois en attaquant la distillation. Et la perspective ne l'apaise pas complètement, alors qu'il a pourtant eu le temps de s'y habituer.

Une immense responsabilité

Cette année, c'est sa douzième saison aux manettes de l'alambic familial. «Je me souviens très bien de la première fois, rigole-t-il le lendemain matin, bien réveillé à l'heure dite, mais les yeux encore un peu collés. Au réveillon de Noël 2006, on distribue les cadeaux et mon père, Jacques, me tend une grosse clé dorée. Je lui demande: "C'est quoi?" Il me dit: "Réfléchis! C'était la clé de la distillerie dans laquelle, depuis gamin, je jouais avec mes frères, sans trop comprendre ce qui se passait. Puis, j'ai mieux compris et j'ai donné des coups de main. Le message, c'est que c'était à moi de jouer maintenant.»



L'alambic des frères Painturaud date du milieu des années 70. Rien à voir avec les modèles d'antan, mais pas encore au niveau des modèles actuels, où l'électronique permet au bouilleur de beaucoup moins surveiller sa distillation. Photos Majid Bouzitt

Le grand moment s'est aussitôt doublé d'une immense responsabilité. Celui que tout le monde connaissait déjà dans le coin comme l'un des fondateurs de la Fête du cognac (en 1998) est alors devenu bouilleur de cru officiel. Et si la distillation est au cœur du prestigieux savoir-faire charentais, «c'est aussi le moment où tu peux beaucoup perdre à cause d'une petite erreur».

Rater une distillation, c'est mal sélectionner son «cœur», la part de l'eau-de-vie qui deviendra cognac. Conséquence: une mauvaise appréciation des maisons de négoce et des prix d'achat plus bas qu'espérés. C'est aussi oublier une vanne, une commande, un branchement, ne pas se réveiller... au risque de rater une étape, de laisser pourrir son vin et de perdre une journée complète «Il faut être concentré tout le temps... Ou super bien s'organiser.»

Bonne chauffe le matin, brouillis l'après-midi

Jean-Philippe Painturaud a choisi la deuxième option. Comme une bonne part des 4 000 bouilleurs de l'appellation, il conjugue la distillation avec les autres obligations de saison, celles liées à son entreprise de travaux agricoles par exemple. Du coup, ses journées sont rythmées à la minute et tout est inscrit dans un carnet de bord. Et dans tout ça, les premiers jours donnent le ton de la saison: les joints ont-ils tenu l'été? L'électronique fonctionne-t-elle toujours? La tuyauterie est-elle restée étanche? Grosse pression. Chez les Painturaud, c'était le soulagement, voilà un mois. «L'alambic n'est pas trop mal, on dirait», glisse Emmanuel, l'autre frère qui a repris la marque en 2010, avant d'ajouter Matthieu et Vincent. Face à lui, la bête de 250 hectolitres, achetée en 1990 par leur père, a résisté un an de plus, hormis un joint et quelques vis. L'aïeul avait débuté sur un modèle à l'ancienne avec chauffage au bois. L'objet trône toujours dans la propriété, mais personne ne regrette les nuits passées à dormir à côté pour surveiller le feu. «Le matin, t'avais la tête comme ça», se marre le paternel, Jacques, qui en a eu marre un jour de 1974 et a acheté le deuxième modèle de la famille. Puis le troisième, pour 80 000 €; un Binaud fabriqué à Burie, qui était au top à l'époque avec ses programmeurs et ses thermostats électroniques. Presque trente ans ont passé et les derniers modèles ne demandent presque plus de surveillance. Jean-Philippe Painturaud, qu'Emmanuel relayera avant les fêtes, y pense comme à une voiture de sport qu'on aimerait s'offrir un jour. En attendant, il vivra sa vie de distillateur avec des journées de quinze heures: bonne chauffe le matin, brouillis l'après-midi et entre les deux, un peu de stress.

La distillation charentaise en cinq étapes

- 1. Le brouillis.** La première distillation donne le brouillis, titrant entre 28 et 32 degrés d'alcool. De 25 hectolitres de vin, on tire environ 7 hl de brouillis. Il faut 3 ou 4 brouillis pour alimenter une bonne chauffe.
- 2. La bonne chauffe.** Le brouillis est distillé une seconde fois lors de la bonne chauffe.
- 3. La coupe.** Quand le second distillat coule, on enlève les premiers litres d'alcool (les «têtes») trop forts (jusqu'à 80 degrés). Ils représentent jusqu'à 10 % de la deuxième chauffe selon les méthodes.
- 4. Le cœur.** Après les têtes coule le cœur, la meilleure eau-de-vie, qui vieillira en fûts et deviendra cognac. Pour 25 hl de bonne chauffe, compter de 8,5 à 10 hl de cœur.
- 5. La fin.** Après le cœur viennent les esecodess (sous 60 degrés d'alcool) qui retournent au brouillis, comme les têtes. Les «queues», très faibles en alcool, sont ajoutées au vin. Le cycle dure 24 heures.

Le chiffre 2 600

Le nombre d'alambics que compte la zone d'appellation du cognac selon les statistiques de l'interprofession (BNIC). En 2015, 1 102 alambics tournaient chez une centaine de bouilleurs de profession (qui achètent le vin). S'ajoutent 1 500 alambics utilisés par 4 000 bouilleurs de cru (qui distillent ou font distiller leur propre récolte). Ce sont les mêmes chiffres qu'il y a vingt ans, mais le nombre d'alambics avait baissé en 1999 pour retrouver ce niveau après 2008 seulement.



Lors des fêtes de Noël 2006, le père, Jacques (à droite), a offert un drôle de cadeau à Jean-Philippe (à gauche), devant son frère Emmanuel (au centre). C'était la clé de la distillerie, dont l'aîné est le responsable depuis.

L'IUT sous haute tension

Julien PRIGENT
j.prigent@charentelibre.fr

Dominique Souchet, le directeur de l'IUT d'Angoulême a brutalement démissionné jeudi dernier. Dans un contexte pesant: des étudiants évoquent des conditions d'enseignement dégradées, et le personnel s'interroge sur l'avenir de l'établissement de 650 étudiants.

«On traverse une période de turbulences, l'IUT est fracturé et c'est regrettable», diagnostique Thami Zeghloul, enseignant et directeur de l'établissement jusqu'en septembre 2017. «L'origine du mal est dans la réduction du nombre d'heures voulue par l'université», décrypte-t-il.

En proie à des difficultés financières, l'université de Poitiers, autorité de tutelle de l'Institut universitaire et technologique d'Angoulême, avait d'abord proposé l'université. Soit près d'un quart du volume horaire global. Levée de boucliers à

■ Les profs se rebiffent contre la réduction d'heures de cours

■ Les élèves critiquent les conditions d'enseignement

■ Las, le directeur a démissionné

■ C'est tendu à l'IUT d'Angoulême.

l'IUT. Après négociations, un accord a été trouvé pour une baisse de 1 500 heures. Décision approuvée en juin lors d'un vote du conseil d'IUT. A cinq voix près. «Celles des représentants des étudiants», s'accorde-t-on à dire en interne. Une majorité fragile. D'autant qu'aujourd'hui, ces étudiants s'estiment dupés.

«Il y a un mécontentement, surtout chez les élèves de deuxième année qui constatent une dégradation des conditions d'enseignement. On nous avait présenté cette réduction comme sans conséquence sur la qualité de nos formations. On s'aperçoit que ce n'est pas le cas», résumait Tom Coudère et Tanguy Peigay, élus au conseil d'ad-



Les représentants des étudiants regrettent une baisse de la qualité de l'enseignement.

Photo Majid Bouzzit

«**Quand vous attendez de la reconnaissance et qu'on vous traite de nantis, ça passe mal.**»



Dominique Souchet règle les affaires courantes en attendant qu'un autre enseignant soit élu pour lui succéder en tant que directeur de l'IUT. Photo archives Quentin Petit

ministration. Eux, comme Rémi, Mathilde ou Baptiste, élèves en techniques de commercialisation, croisés à l'IUT, évoquent «des cours trop denses, des effectifs en hausse dans les TP (travaux pratiques) où on s'est parfois retrouvé en manque d'ordinateurs».

Opposition de 70 % des profs

Ces griefs, les étudiants les ont mis sur la table lors du conseil d'administration de jeudi. Ce qui a mis le feu aux poudres. «Des professeurs nous ont soutenus», relatent les étudiants. Dominique Souchet y a plutôt vu «une attaque en règle, préparée» de la part «de quatre enseignants» inscrits dans une «opposition pas saine ni constructive». Le directeur qui se dit «usé par ces contestations permanentes», a claqué la porte au cœur de cette réunion «houleuse».

Fragilisé, le directeur. Lors d'un vote interne, 70 % des 50 enseignants avaient dit non à une réduction du nombre d'heures de cours. «La présidence de l'université, on ne la voit qu'une fois tous les quatre ans et là elle vient nous dire de rationaliser, comment une enseignante qui, comme ses collègues contactés, refuse de donner son nom. Pour le courage on repassera. Mais cela en dit long sur l'ambiance dans l'établissement. «Il y a ici une communauté d'enseignants hyper concernés, qui s'investit pour densifier le réseau d'entreprises, pour aller chercher de la taxe d'apprentissage, qui ne compte pas ses heures de recher-

Les explications du directeur

«*à tort ce que proposent les opposants, c'est de faire comme l'IUT de Poitiers: fermer des filières. Moi je m'y refuse. L'effort de réduction d'heures doit être porté par tout le monde.*» Dominique Souchet, le directeur démissionnaire de l'IUT d'Angoulême, assure que la réduction de 1 500 heures de cours (sur un total de près de 26 000) n'est pas préjudiciable. «Le diplôme n'est pas subitement dévalorisé, la qualité de l'enseignement est là.» Il entend cependant les remarques des étudiants. «*Où il a parfois manqué des ordinateurs et c'est anormal. Mais ces infos, ils ne me les ont pas remontées. Sinon j'aurais réglé le problème sur le champ.*» Mais il digère mal leur coup de gueule lors du conseil d'administration de jeudi. «*Quand on a voté la baisse des 1 500 heures, ils étaient au même niveau d'information que tout le monde.*» Alors, manipulés, les étudiants? «*Je ne veux pas dire ça, mais ils avaient en main des documents de travail internes que même*

moi je n'ai pas.» Se conformer aux baisses d'heures demandées par l'université, c'est une discipline qui ne s'applique pas qu'à notre établissement. Il faut avoir une vision globale, respecter les étudiants.» Dominique Souchet affirme ainsi «donner quelques heures bénévolement. Dans le supérieur, on ne compte pas ses heures.» A Poitiers, le vice-président de l'université, Ludovic Le Bigot a «*edu mal à comprendre cette démission, qui est un coup de frein au bon travail mené.*» Lui relève un «paradoxe» angevin. «*Il y a à l'IUT un taux d'encadrement de 13 élèves par enseignant quand la moyenne nationale est de 18. Vu le nombre d'heures par étudiant, on ne peut pas parler de conditions de travail dégradées.*» Ludovic Le Bigot rappelle «*la situation difficile, la pression que connaissent les universités.*» Dans ce contexte, il faut «*baisser le volume d'heures, ou diminuer le nombre d'élèves.*»

che, publie beaucoup. Quand vous attendez de la reconnaissance et qu'on vous traite de nantis, ça passe mal.» Moins d'heures «ça veut dire moins de postes à l'avenir». «On remplissait 90 % des programmes pédagogiques nationaux préconisés par le ministère. Une moyenne haute, rarement atteinte en IUT. On descend à 85 % cette année. Mais ensuite? La seule solution pour maintenir un enseignement de haut

niveau serait de baisser le nombre d'élèves. Mais on s'y refuse», analyse un enseignant. Il faudra pourtant «sans doute couper la poire en deux», juge Thami Zeghloul qui craint que «mettre le doigt dans la réduction d'heures ne soit un engrenage dangereux.» «Tout ça va laisser des traces», craint un prof qui dit n'être «ni dans un camp ni dans un autre.» «La situation est si tendue que je ne sais pas comment on va en sortir.»

■ Le groupe Duval

le promoteur, investisseur et gestionnaire connu pour avoir réalisé les retail parks de Champniers et du Mas de la Cour à Cognac, vient d'être désigné lauréat du programme de l'îlot du Port, à Angoulême. La société (700 millions d'euros de chiffre d'affaires) a été préférée au groupe Idéal/Clever et au groupe Réalités/Fradin.



Le programme prévoit de transformer 5 000 m² (70 à 80 logements) au bord de la Charente. Projet ambitieux lancé en février dernier par Xavier Bonnefont, le maire d'Angoulême et Alain Juppé, son homologue de Bordeaux. Il concerne ainsi à la fois l'îlot du Port à Angoulême et l'îlot Armagnac situé au cœur de la capitale girondine.

■ Élargi à toute l'agglomération en septembre, le transport à la demande des aînés ne trouve pas son public malgré un petit prix ■ Les conditions d'accès viennent d'être facilitées.

Le service mobilité des seniors cherche à gagner en audience

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Janine Moinard n'a pas de mots pour dire tout le bien qu'elle pense du nouveau service de transport à la demande de Grand Cognac, baptisé «Trans'porte». Depuis septembre, les habitants de plus de 70 ans ou invalides ont droit à un voyage pour 2€, à l'heure de leur choix, du pas de leur porte vers la destination qui leur convient. Auparavant, cela s'appelait «Mille patates» et était réservé à l'ancienne CDC de Cognac.

»

On n'a plus de voiture depuis 2016...
On pensait déménager à Cognac.

Pour Janine, qui vit à Gensac-La-Pallue, il était temps que le service lui soit accessible. «On a vendu la voiture en 2016 quand mon mari Michel est tombé malade, explique la dame âgée de 80 ans. Moi, j'ai le permis mais j'allais travailler à vélo à l'école de Gensac, je ne savais plus conduire. Quand c'est arrivé, j'ai dit à Michel: «Tu vois, on n'a pas été raisonnable, on aurait dû démé-



Hier après-midi, Janine et Michel Moinard ont rallié Segonzac depuis Gensac pour aller chez le dentiste.

Photo M. S.

nager à Cognac, on aurait notre petit «Trans'com». On pensait à déménager.» Quand un écart dans le magazine de l'agglomération lui a redonné le goût de la vie rurale. «C'est très, très bien, embraye Janine Moinard, que le chauffeur de taxi Jean-Claude Brenier, des Transports Arnoux (l'une des entreprises sous-traitantes) est ve-

nue chercher hier à son domicile pour l'emmener chez le dentiste à Segonzac. Et c'est très correct, une dame m'a appelé hier soir pour confirmer. La seule chose, c'est que je ne peux aller qu'à Segonzac: si mon mari était hospitalisé, je ferais comment pour aller à Cognac?» Sur ce point, Janine Moinard se trompe en partie et son erreur illustre bien la méconnaissance dont pâtit encore le service. Oui, en septembre, un premier dispositif prévoyait de limiter les déplacements entre les villages non desservis par les autobus et les bourgs centres les plus proches (Segonzac, Jarnac, Cognac, Châteauneuf).

«Le mode de fonctionnement est trop restrictif, Trans'porte n'est pas assez utilisé», avait dû constater le vice-président en charge des déplacements, Pierre-Yves Briand, au dernier conseil d'agglomération. Il a donc fait adopter, depuis lundi dernier, un élargissement à tous les déplacements au sein des quatre zones, quelles que soient les adresses de départ et d'arri-

Le chiffre
117.900

Le coût prévisionnel de «Trans'porte» pour Grand Cognac, qui y voit avant tout un service à la population. Les dépenses sont de 124.500€, essentiellement pour la sous-traitance des voyages aux sociétés de taxi. Les recettes ne sont que de 6.600€.

vée. Pour l'instant, l'effet ne s'est pas encore fait sentir: deux voyages étaient enregistrés pour cette semaine. L'idée mériterait pourtant d'être connue. Hier, pour 8€, Janine Moinard et son époux Michel se sont offerts un tour à Segonzac «sans déranger la famille» et sans se ruiner.

Gilets jaunes

La fièvre gagne les lycéens



Taxes et réforme de l'Éducation nationale sont au cœur des revendications des lycéens.

Photo archives CL

Après les lycéens de Louis-Delage, dont une vingtaine d'entre eux avaient bloqué le parking de l'établissement, vendredi dernier, en soutien aux gilets jaunes, leurs homologues du lycée Jean-Monnet ont décidé d'entrer à leur tour dans la danse. Un blocage est annoncé demain de 8 heures à 18 heures. Les organisateurs comptent filtrer les entrées dans l'établissement, sans pour autant bloquer la circulation sur le boulevard de Châtenay. «On attend de 100 à 200 personnes», prévoit Salomé Bouchet, parmi les initiatrices de cet appel à la mobilisation aux côtés de Christopher Brouillet et Enzo Rullier, tous élèves en terminale sciences et technologies du management et de la gestion. Et de préciser: «Il y aura une prise de parole à 10 heures. Nos revendications portent sur les taxes et la réforme de l'Éducation nationale, notamment contre Parcoursup». Ces lycéens ont déposé une demande d'autorisation à la préfecture et prévenu la direction du lycée qui doit d'ailleurs recevoir ce même jour la députée Sandra Marsaud pour une intervention dans le cadre d'une journée consacrée à la laïcité. «On espère bien qu'elle sera là afin de pouvoir échanger», espère Salomé Bouchet.

■ CIRCULATION

Les rues à éviter à Cognac. Dans le cadre de travaux, des restrictions de circulation et de stationnement sont mises en place sur les rues des Rentes et Millardet jusqu'à demain vendredi.

Comment s'inscrire et pour quoi faire ?

«Trans'porte» est accessible aux résidents des 58 communes de l'agglomération âgées d'au moins 70 ans ou titulaire d'une carte d'invalidité. La raison du voyage n'est pas prise en compte. Pour 2€, il est possible de se faire conduire de son domicile à n'importe quelle adresse de sa zone. Zones calquées sur les anciennes communautés de communes de Cognac, Jarnac, Segonzac et Châteauneuf. Chacune a des journées définies. Mardi,

jeudi et vendredi pour Châteauneuf; lundi, jeudi et samedi pour Cognac; lundi, mercredi et samedi pour Jarnac; mardi, mercredi et vendredi pour Segonzac. Le reste est très simple. Il suffit d'appeler le 0800 881 691, en semaine de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Une carte d'identité ou d'invalidité suffit, avec une photo. Il faut réserver au plus tard la veille avant 17 h pour le lendemain ou le vendredi pour un trajet le samedi ou le lundi.

Transports Voiron: des salariés saisissent le tribunal

Leur patron accuse la Scachap d'être à l'origine des difficultés financières de l'entreprise. Quatre membres du CE l'attaquent pourtant.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Ils lui tirent leur chapeau pour son action devant la Scachap (lire notre édition de mardi). «On le soutient même dans ses démarches. Ce n'est pas tous les patrons qui feraient ça», reconnaissent-ils. Mais Philippe Lopez, Christophe Godeaux, David Abreu et Dominique Audinet, membres du comité d'entreprise des Transports Voiron, n'ont pas l'impression que c'est ce qui changera leur sort. Pour eux, Philippe Poupeau est en train de mener leur société au naufrage. «Les représentants des salariés portent une analyse différente sur l'origine des difficultés de leur entreprise qui ont con-



Mardi, Philippe Poupeau était encore devant la Scachap à Ruffec. Photo Majid Bouzzit

duit à la mise en redressement judiciaire avec une liquidation probable dans les semaines à venir», écrivent-ils dans un communiqué. Depuis lundi, leur patron renégocie fermement avec le groupe Leclerc, dont les prix sont jugés trop bas. L'autre transporteur principal de la Scachap est d'ailleurs lui aussi en redressement judiciaire.

Quatre élus du CE qui n'en démordent pas

Mais les quatre élus du CE de Voiron n'en démordent pas: pour eux, la procédure de redressement judiciaire de leur entreprise doit être élargie au groupe Poupeau.

Ce qui ne fragiliserait plus 60 mais... 180 emplois!

Aujourd'hui, «il n'y a plus que Poupeau», jugent-ils. Voiron a été noyée dans la masse. «Le contrat Scachap Leclerc n'est sans doute pas le plus rémunérateur, mais il ne peut expliquer à lui seul les problèmes. Pour nous, c'est le pillage organisé de notre société depuis le rachat qui en est responsable.» Et de pointer du doigt «les charges excessives que fait supporter la holding Philippe Poupeau à sa filiale».

Les quatre salariés ont saisi le tribunal de commerce «pour faire juger l'existence d'une confusion de

patrimoine entre les différentes sociétés du groupe Poupeau, confusion préjudiciable aux intérêts des transports Voiron et de ses salariés». L'audience est fixée au 10 janvier. Sur ce sujet, le CE de Voiron a pourtant déjà été débouté par le parquet.

Cette attaque tombe plutôt mal pour Philippe Poupeau, qui a pu renouer le contact avec la Scachap. Il espère une reprise des négociations pour sauver les 60 emplois des Transports Voiron. «Le pillage» par Poupeau, il le réfute. «C'est ce qu'ils disent. C'est n'importe quoi. Ils sont quatre alors que j'ai reçu, aujourd'hui, 35 mails et 35 textos de chauffeurs qui me soutiennent et me souhaitent "bon courage".» Et d'ajouter que «le procureur les a déjà recadrés à deux reprises en leur disant qu'ils se trompaient de cible». Pas question, pour lui, de commenter davantage. Les membres du CE, eux, précisent qu'ils n'ont rien contre leur patron. C'est sa stratégie qu'ils déplorent. «On ne va pas se laisser faire. On est tous là pour essayer de sauver la boîte dans les meilleures conditions», affirment-ils.

Lors du rachat de Voiron, Philippe Poupeau avait indiqué qu'il s'était positionné pour «éviter l'arrivée d'un concurrent éventuel». Il annonçait la création d'emplois dans cette entreprise qui avait gagné en 2015, selon Infogreffe, 120.000 euros. Mais en avait perdu 80.000 l'année précédente.

La Scachap dit «regretter la situation»

La Scachap a réagi hier par voie de communiqué à sa négociation serrée avec Philippe Poupeau. Elle indique avoir repris avec «une nouvelle proposition. À ce jour (mercredi 5 décembre), les parties sont encore en discussion pour tenter de parvenir à une solution raisonnable. En cas de confirmation de la résiliation du contrat, la Scachap a proposé un préavis pouvant aller jusqu'à 24 mois afin de permettre aux Transports Voiron de réaffecter progressivement leurs moyens sur d'autres missions.» La centrale de Leclerc se dit elle aussi mise en difficulté et «regrette cette situation au regard de l'inquiétude

qu'elle génère pour les collaborateurs de l'entreprise Transports Voiron, mais aussi en raison de sa propre dépendance vis-à-vis de l'entreprise pour 25 % de ses transports.

En cas de résiliation immédiate, la Scachap serait contrainte d'étudier dans l'urgence, une solution alternative avec ses autres partenaires transporteurs existants, ainsi qu'avec de nouveaux transporteurs.»

Le juge-commissaire s'est donné jusqu'à ce soir pour se prononcer sur la pérennité de ce contrat.

En clair, il laisse une chance de 24 h à la négociation.

Jarnac: Kim Pardon donne à ses toiles la couleur du succès

Née au Vietnam et surdiplômée, elle a découvert la peinture pour s'exprimer, tout simplement. La peinture l'a découverte aussi: ses paysages charentais cartonnent dans les concours régionaux.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Il ne faut pas compter sur Kim Pardon pour se vanter, ce n'est pas son style. Pas son genre de contrevenir aux usages de son pays d'adoption. La France, en l'occurrence, que la Vietnamiennne de 48 ans a rejoint au début des années 2000 pour y prolonger des études de langues appliquées entamées à Danang, une ville côtière à mi-chemin entre Hanoï au Nord et Hô-Chi-Minh-Ville au Sud.

«*Quand on parle de concours, de prix, on est un peu mal vue, feint de s'étonner la Jarnacaise, qui sait depuis longtemps que pour vivre heureux, la discrétion est une alliée précieuse. J'ai un esprit de compétition, c'est vrai, j'aime peindre des toiles qui plaisent aux gens. Mais ne parlez pas de tout ça.*» Tout ça (désolé d'en dire tout de même un mot) ce sont les dix prix qu'elle a glanés lors de concours de peinture cet été. Au cours desquels il fallait, le plus souvent, peindre en direct au cours de la journée. Dix prix, c'est son record depuis 2016, sa deuxième année de concours.

«*Ça nous fait découvrir de très beaux villages, l'été, sourit Frédéric, le mari de Kim Pardon, qui l'a emmenée en Charente au gré d'un changement d'emploi au sein*



En juin, la peintre participait au concours de Châteauponsac (87). Son acrylique de 2 m de haut, réalisée en une journée, a été primée.

Repro CL

de l'Inao. *Je savais depuis toujours qu'elle était une artiste, ses succès sont gratifiants pour nous deux.*» Au départ, Kim Pardon était venue en France, à Chambéry, pour y faire des études en français. Elle y a rencontré son Savoyard, l'a suivi en Charente et a d'abord voulu trouver un emploi ici. En témoigne un master en commerce des spiritueux décroché en 2007 à Poitiers. Mais

la peinture l'a rattrapée lorsqu'elle a commencé à s'y initier, quelques années plus tard. «*Je ne parle pas très bien français, exagère-t-elle afin d'expliquer son coup de foudre pour les arts visuels. Ça me permet de m'exprimer autrement: j'utilise les couleurs pour dessiner mon regard sur la nature et comme outil pour consoler mon esprit vers la paix.*» Voilà pourquoi elle a choisi de se concentrer



Elle a rejoint la France après ses études et y a trouvé son mari, Frédéric. Photo CL

sur les paysages charentais, qui l'apaisent. Elle a aussi ses toiles «*sombres, avec du noir partout et plein de tristesse*», mais elle a l'élégance de les garder pour elle.

«*Je veux montrer du positif aux gens, pas du malheur! Quand une toile plaît, c'est que c'est réussi, le bonheur circule.*» Et lui inonde le visage quand elle reçoit un prix et que ses créations vivent, sur des cartes de vœux ou dans des mairies, par exemple. Comme celle sur Jarnac, que le maire adore et qui ne quitte plus son bureau. Depuis qu'elle peint, Kim Pardon ne cherche plus d'emploi. Sauf ses missions de traductrice pour la cour d'appel de Bordeaux, où elle accompagne des compatriotes dans les démarches judiciaires. Un lointain souvenir de ses études brillantes, elles aussi.

■ Il y a eu les vins bio ■ Aujourd'hui David Mimoun espère que ses alcools certifiés bio connaîtront le même succès ■ Il sillonne la France pour convaincre.

Rhum, whisky, gin, cognac: la carte charentaise du bio

Pascal HUORD
p.huord@charentelibre.fr

Du rhum bio produit à partir de cannes à sucre séchées, du gin composé d'alcool de blé et macéré avec des herbes et des épices, du cognac bio et même du whisky avec de l'orge charentais. C'est la palette des spiritueux proposés par la société Vivant au printemps dernier.

Son créateur s'appelle David Mimoun et vit à Chalais. Pas spécialement buveur d'alcool, «Je trouvais cela un peu lourd», glisse-t-il. Mais écologiste déterminé, militant de l'agriculture bio qui tente de mettre ses actes en conformité avec sa pensée.

«Je me suis intéressé aux spiritueux bio par l'intermédiaire du cognac bio de Jean-François Decroix. J'ai participé à la commercialisation de ce cognac en bouteille et j'ai eu envie d'élargir la gamme à d'autres alcools».

Sauf qu'en Charente tout était à faire. «On a trouvé un distillateur certifié et après le cognac on a commencé à produire du gin. J'ai trouvé l'alcool de blé bio. Ensuite on compose une recette. On fait macérer dans l'alcool les herbes ou épices comme des baies de genièvre, de la cardamome, la coriandre, l'angélique et même du poivre du Sichuan que j'ai découvert par hasard dans le jardin de Jean-François Decroix. Il apporte une note

”

On a trouvé un distillateur certifié et après le cognac on a commencé à produire du gin. J'ai trouvé l'alcool de blé bio. Ensuite on compose une recette.



David Mimoun organise la fabrication et commercialise quatre références d'alcools bio. Il espère un développement analogue à celui du vin.

Photo CL

aromatique surprenante», assure David Mimoun. Le produit est redistillé une seconde fois pour obtenir le résultat définitif.

Transport par voilier

David Mimoun ne s'est pas arrêté là et refuse le moindre additif, même bio. «On n'ajoute pas de caramel dans le rhum ou le cognac. En fait on laisse le temps faire la réduction d'alcool naturellement. C'est plus long mais le produit est plus naturel et plus léger», assure-t-il. Il a même fait analyser ses produits «Et on n'a pas trouvé la moindre trace de pesticides, alors que dans les alcools traditionnels, il peut y avoir des résidus». Des analyses affichées sur son site internet (1). Pour le rhum, la canne à sucre provient d'une exploitation péruvienne «où l'on s'est assuré de la méthode de production, des con-

ditions de travail sur place. On importe des pains de sucre de canne et la nouveauté consistera à importer cette matière première par voilier pour ne pas laisser d'empreinte carbone».

David Mimoun n'a pas de terre, pas de vigne, mais coordonne tout de chez lui et trouve les sous-traitants. «Et j'assure la commercialisation et la promotion» explique-t-il. Le cognac Decroix est distribué via le réseau «vignerons nature» spécialisé dans les produits bio. «Et moi je sillonne la France chez les cavistes pour présenter les produits et expliquer la démarche». Actuellement, il se vend environ 2 500 bouteilles de cognac Decroix, à peu près autant de gin et «un millier de bouteilles de rhum et whisky ont été vendues depuis que nous avons créés il y a deux mois».

A terme David Mimoun croit au

développement de ces alcools bio. «Il y a quinze ans, le vin bio était très confidentiel. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Le spiritueux peut suivre le même chemin».

Ils sont deux ou trois en France engagés dans cette démarche. Ils doivent se retrouver cette semaine à Paris chez un caviste réputé «pour signer le manifeste de la gnole naturelle».

David Mimoun a injecté pratiquement ses économies dans ce projet. «Je le fais par conviction et pour la fabrication de ces alcools qui ne nuisent pas à la terre par l'usage de pesticides et pour offrir de nouveaux débouchés aux agriculteurs prêts à se convertir».

L'un de ses voisins bientôt traité pourrait engager le processus de conversion de ses terres pour un éventuel successeur.

www.alcools-vivant.com

«Gilets»: machine arrière toute

■ Macron a décidé d'annuler la hausse des taxes sur les carburants pour 2019 ■ L'exécutif s'inquiète d'une mobilisation jugée «incontrôlable».

L'exécutif a tenté un geste fort hier soir: les hausses de ces taxes prévues pour le 1^{er} janvier sont «annulées pour l'année 2019», a affirmé le ministre de la Transition écologique François de Rugy sur BFM TV. «Le président je l'ai eu au téléphone il y a quelques minutes. Il m'a dit: "Les gens ont eu l'impression qu'il y avait une entourage, qu'on leur disait c'est une suspension mais hop, ça reviendra après."»

»

La hausse de la taxe ne sera pas dans le PLF 2019 et toute solution devra être issue du débat.

L'annonce est intervenue à la fin d'une journée marquée par la très forte inéquité de l'exécutif face à une mobilisation jugée toujours plus «incontrôlable» et «insaisissable», selon les mots du Premier ministre Édouard Philippe. Emmanuel Macron a d'ailleurs demandé lors du Conseil des ministres «aux forces politiques et syndicales, au patronat de lancer un appel clair et explicite au calme», a rapporté le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux. Fait rare, tous les grands syndicats de salariés nationaux ont



Techniquement, malgré la volonté de l'exécutif de ne pas laisser croire à une «entourage», ses déclarations ne ferment pas entièrement la porte à un retour de la hausse de la taxe plus tard.

Photo AFP

décidé de se réunir aujourd'hui. De son côté, Édouard Philippe a soumis aux députés une déclaration défendant ses annonces d'un abandon dans le budget 2019 de la hausse de la taxe carbone, d'un gel des tarifs du gaz et de l'électricité cet hiver, et du renoncement à durcir le contrôle technique automobile avant l'été, toutes mesures répondant à des demandes des «gilets jaunes». «La hausse de cette taxe est désormais abandonnée dans le PLF 2019. Elle ne sera pas dans le PLF 2019 et toute solution devra être issue du débat», a dit en conclusion des débats Édouard Philippe, qui n'avait pas exclu dans l'après-midi que la hausse soit inscrite dans un budget rectificatif «au printemps», à l'issue des débats conduits en région. Il a enfin jugé «nécessaire» un débat sur la réforme de l'ISF (lire ci-dessous). Édouard Philippe a exclu en revan-

che que le vaste débat citoyen sur les impôts et les dépenses publiques débouche sur «la création de nouvelles taxes» ou «une augmentation des déficits». La déclaration a été approuvée par 358 voix contre 194. Techniquement, malgré la volonté de l'exécutif de ne pas laisser croire à une «entourage», ces déclarations de François de Rugy et de l'Élysée ne ferment pas entièrement la porte à un retour de la hausse de la taxe carbone plus tard dans l'année 2019. «Annulation. Dant acte. C'était déjà le cas puisque le Sénat a annulé la

hausse de taxes», lors de la lecture du PLF 2019 à la chambre haute, a souligné la dirigeante du Rassemblement national (RN), Marine Le Pen, sur Twitter. «Le président doit à tout prix s'engager sur l'honneur à ne pas rétablir cette hausse de taxes dans le budget rectificatif au printemps.» À l'Assemblée, la nouvelle de cette annulation provoquait la colère de députés de l'opposition, à l'instar de Fabien Di Filippo (LR) qui a estimé que les débats de l'après-midi étaient «bafoués» et «rendus caducs» par cette annonce.

Toujours des blocages

Des «gilets jaunes» ont poursuivi hier leurs actions, en ciblant des dépôts pétroliers, routes et zones commerciales, mais un retour à la normale dans les stations-service en pénurie de carburants est prévu dans les 48 heures. Hier soir, il ne restait plus en effet qu'un seul dépôt pétrolier bloqué en France, celui du Mans, selon l'Union française des industries pétrolières. Sur le réseau autoroutier, les manifestations entraînaient en revanche toujours de «fortes perturbations localement», selon Vinci. Au total, le ministère de l'Intérieur a comptabilisé 6.740 gilets mobilisés dans tout le pays, contre 6.900 mercredi dernier. Mardi, ils étaient 5.150. Des trois mercredis de mobilisation, il s'agit de la plus faible. À Beauvais, on considère que ces gilets toujours sur les blocages ou les barrages, «constituent la frange la plus déterminée et la plus mobilisée».

Un policier tire sur un camion

Un policier a fait usage de son arme hier après-midi au péage de Valence-Nord sur l'autoroute A7 pour stopper un chauffeur de poids lourd qui tentait de forcer un barrage de gilets jaunes. Le policier s'est «retrouvé seul face au camion et a tiré en l'air», selon une source policière. Son tir a cependant touché «le haut du pare-brise côté passager» du poids lourd, sans faire de blessé. Le chauffeur, âgé de 51 ans, a été placé en garde à vue.

Le chef de l'État cristallise la «haine»

Sur les barrages, au-delà des revendications, le rejet de la personne d'Emmanuel Macron est devenu l'un des moteurs de la contestation.

Le Puy-en-Velay mardi soir. Le cortège présidentiel quitte la préfecture incendiée samedi. Derrière les vitres teintées, le chef de l'État, venu en visite éclair, passe devant une vingtaine de «gilets jaunes». Le ton est virulent. «Macron démission» revient en boucle, parmi une bordée d'insultes et de menaces. La scène s'inscrit dans une tendance observée depuis des semaines sur les barrages et jusqu'à l'Arc de Triomphe, «soufflé» de tags anti-Macron: celle d'un rejet viscéral du Président. «Les mots qui reviennent à son sujet c'est "hautain" et "autiste". Entre nous, on les appelle les "tétologues", des gens qui sont déconnectés de la réalité, de la base, des Français», dit Yves Garrec, porte-parole des «gilets jaunes» toulousains. Ces reproches ne sont pas nouveaux. Ils avaient déjà surgi au gré des «petites phrases» du président sur les «faillites», les «Gaulois réfractaires» ou le «pognon de dingues». Mais depuis le début de la mobilisation, la colère semble démultipliée. «Les gilets jaunes veulent son scalp. Il y a une telle haine contre Emmanuel Macron», constate, effaré, un

conseiller de l'exécutif. C'est vraiment Macron le problème. Les gens ont développé une haine, moi la première», rapporte Marine Charrette-Labadie, chômeuse de 22 ans à Brive. Pour l'expliquer, cette «gilet jaune» évoque «sa façon de faire, ses discours, son statut de banquier». «On a l'impression qu'il s'en fiche.»



Photo AFP

Les gilets jaunes veulent son scalp.

Dans l'entourage du président, on insiste sur la dimension constitutionnelle qui place le président en première ligne, une tendance encore accentuée avec le quinquennat. «Ce n'est pas nouveau que tout converge

vers le président, dit un proche de l'Élysée. C'est la logique de la V^e République. Mai 68 se fait contre de Gaulle. Giscard a été conspué, Sarkozy aussi. Dans les protestations contre la loi travail sous le quinquennat précédent, ce n'est pas la ministre Myriam El Khomri qui est ciblée, mais le président Hollande.» La différence, estime, Philippe Moreau-Chevrolat, spécialiste de communication politique, c'est qu'«Emmanuel Macron s'est placé, dès le début de son mandat, dans un jeu à deux: le président et les Français». Or cette politique «sans les corps intermédiaires, quasiment seul, avec un entourage inexpérimenté» amène, selon lui, «un dialogue anxieux». Selon Flore Santisteban, spécialiste des mouvements sociaux et enseignante à Sciences Po, ce style direct se retourne aujourd'hui contre le président. Emmanuel Macron «qui systématiquement prend les Français de haut - c'est le sentiment qu'il donne - met de l'huile sur le feu, a-t-elle dit sur Public Sénat. Et donc cristallise une forme de haine» qui est même «plus que de la haine maintenant. C'est de la rage».

Retour de l'ISF: Macron est contre

Réforme emblématique du quinquennat Macron mais ciblée par les «gilets jaunes», la suppression de l'impôt sur la fortune embarrasse le gouvernement. Au cours du Conseil des ministres hier, Emmanuel Macron s'est opposé à tout rétablissement de l'ISF, transformé début 2018 en impôt sur la fortune immobilière (IFI), a rapporté l'Élysée. «Nous ne détricoterons rien de ce qui a été fait depuis dix-huit mois», a déclaré le chef de l'État. «Ce sujet-là n'est pas sur la table», a aussi assuré le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, demandant «à 24 mois pour que la mesure fasse son plein effet». «Si quelque chose ne marche pas, on n'est pas idiot, on va le changer», a-t-il toutefois estimé sur RTL, rappelant que la mesure fiscale phare du premier budget Macron devait être évaluée par le Parlement, vraisemblablement à partir de l'automne 2019. «Si l'évaluation montre que des capitaux ne sont pas

suffisamment injectés dans l'économie française, je proposerais de rétablir l'ISF», a insisté Marlène Schiappa, secrétaire d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes, disant «défendre une position personnelle». De quoi semer le doute sur les intentions de l'exécutif, qui s'était montré jusqu'à présent inflexible sur le bien-fondé de sa réforme, malgré les critiques de l'opposition de gauche. Promesse de campagne, la réforme de l'ISF, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018, a entraîné un recentrage sur les seuls biens immobiliers de l'impôt sur la fortune, appliqué aux foyers dont le patrimoine dépasse 1,3 million d'euros. Cette mesure, censée stimuler l'activité en encourageant les contribuables les plus aisés à investir dans les entreprises françaises, devrait entraîner selon Bercy un manque à gagner de près de 3 milliards d'euros pour les finances publiques. Une ardoise jugée colossale par la gauche.

Agriculture: stop à l'agri-bashing!

La FNSEA annonce une semaine de mobilisation dès lundi pour protester contre le dénigrement des agriculteurs. Elle réclame aussi l'application de la loi Alimentation.

Après les «gilets jaunes» et les ambulanciers, c'est au tour des agriculteurs d'exprimer leur mécontentement, dans un mouvement distinct appelé à durer toute une semaine. Cet étallement du mouvement sur la semaine répond en premier lieu, à en croire la présidente de la FNSEA Christiane Lambert, à un impératif pratique: en pleine campagne pour le renouvellement des élus des chambres d'agriculture, les FDSEA et Jeunes agriculteurs ont, selon les départements, des contraintes d'organisation différentes.

Si la forme que prendront ces manifestations reste, selon Christiane Lambert, à préciser, «évidemment, les préfetures et les parlementaires seront des objectifs et des lieux où nous porterons nos revendications».

Ras-le-bol de l'agri-bashing

C'est le thème qui revient en premier pour expliquer la colère des agriculteurs et qui ne cesse, depuis quelques semaines, d'animer les réseaux sociaux: les agriculteurs se sentent pointés du doigt, notamment pour leur usage des pesticides, mais pas seulement. Ainsi, une carte publiée la semaine

dernière par Greenpeace, qui prétendait répertorier l'ensemble des fermes-usines en France, a provoqué un tollé dans les campagnes. Sa validité a été contestée par des syndicats ainsi que par le ministre de l'Agriculture Didier Guillaume.

Preuve que le sujet monte en puissance, le ministre s'est posé la semaine dernière en «bouclier face à l'agri-bashing» ou dénigrement systématique de l'agriculture.

Mais les agriculteurs accusent également le gouvernement de les stigmatiser en creux, avec la mise en place d'une «plateforme glyphosate». Selon Christiane Lambert, «des agriculteurs se sentent humiliés» par cette plateforme, sur laquelle les agriculteurs peuvent déclarer leur sortie des usages de cet herbicide controversé, afin de partager leur expérience.

Vite la loi Alimentation!

Ils la réclament à corps et à cris: la loi Agriculture et Alimentation devait notamment permettre de mieux rémunérer les agriculteurs, dont près de la moitié vit avec moins de 350 euros par mois. Deux ordonnances cruciales, sur le relèvement du seuil de revente à perte et la limitation des promo-



La présidente de la FNSEA Christiane Lambert a confirmé que le mouvement de la semaine prochaine ne rallierait pas les «gilets jaunes».

Photo archives AFP

tions, devaient être présentées hier en conseil des ministres. Mais le ministre de l'Agriculture Didier Guillaume en a confirmé le report, à cause de l'actualité des «gilets jaunes». Didier Guillaume a promis une application «en janvier ou en février», soit avant la fin des négociations annuelles avec la grande distribution.

«C'est reporté, mais il ne faut pas qu'il y ait de recule de la part du gouvernement. Il y a encore deux conseils de ministres avant la trêve des confiseurs pour les passer, et l'important c'est que ça puisse s'appliquer au 1^{er} janvier», a prévenu Christiane Lambert.

Haro sur les taxes

Comme les «gilets jaunes», les agriculteurs entendent exprimer une forme de ras-le-bol fiscal, à en croire Christiane Lambert. «Il y a aussi les charges en plus et les contraintes», a-t-elle déclaré, évoquant «une transition écologique à marche forcée, au pas cadencé», et prenant l'exemple de la redevance pour pollution diffuse. «C'est une taxe écologique de 140 millions d'euros. Cette année, le gouvernement veut l'augmenter de 50M€, c'est déjà énorme. Mais quand on fait les calculs, en réalité, c'est une augmentation de 115M€», a affirmé la présidente de la FNSEA.

ÉDUCATION

«Mobilisation générale» aujourd'hui dans les lycées

Des dizaines de lycées restaient perturbés hier dans la foulée des «gilets jaunes», au troisième jour d'un mouvement de contestation contre les réformes dans l'éducation. «Il y a eu moins de lycées impactés» que mardi, estimait-on toutefois au ministère de l'Éducation, sans donner de chiffres précis. Mardi, 200 établissements, soit environ 5 % des lycées français, avaient été perturbés ou bloqués. La rue de Grenelle observe en revanche «davantage de violences concentrées dans des grandes villes comme Marseille, Lyon, et dans une moindre mesure Bordeaux et Créteil». C'est une «violence qu'on n'a jamais vue», a assuré le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer sur France Info. Hier, un lycéen du Loiret a été hospitalisé après avoir été «touché au front» par des tirs policiers de balles de défense, selon le parquet. L'Inspection générale de la police nationale (IGPN) a été saisie.



Photo AFP

L'âpreté de cette mobilisation lycéenne commence à inquiéter, alors que des syndicats lycéens appellent à maintenir la pression et à intensifier le mouvement aujourd'hui par une «mobilisation générale» et vendredi avec une manifestation à Paris. Ils appellent à l'abandon des réformes du lycée, du bac, de la voie professionnelle et de la loi ORE, introduite l'an dernier pour l'entrée à l'université et instituant la plateforme controversée Parcoursup.

ASSURANCE-CHÔMAGE

Comment le Medef veut économiser plus d'1,5 milliard

Le patronat a mis sur la table hier des propositions pour faire plus d'1,5 milliard d'euros d'économies par an sur l'assurance-chômage via des réductions d'indemnisation des demandeurs d'emploi. Des propositions qui ont été très mal reçues par les syndicats dans le contexte actuel de crise autour du pouvoir d'achat. Dans le détail, le Medef d'abord de durcir les conditions d'accès à l'assurance-chômage: il faudrait avoir travaillé quatre mois dans les 12 derniers au lieu de 28 actuellement et la durée d'indemnisation serait calculée sur le nombre de mois travaillés sur les 24 derniers mois au lieu de 28. Le Medef propose ensuite de calculer l'indemnité mensuelle sur la base d'un mois de 30 jours. Autre piste, étaler le versement des indemnités et donc les réduire mensuellement, pour les personnes qui ont mis plus de temps à les acquérir. Enfin, le patronat propose de travailler sur «la pente du taux de remplacement» du salaire net (aujourd'hui 70%) pour les allocataires touchant au-delà de deux Smic. Les syndicats sont aussi vent debout contre une idée du Medef, davantage présentée comme une réflexion de long terme, «la possibilité de moduler la durée d'indemnisation en fonction du taux de chômage du bassin d'emploi».

Cet après-midi



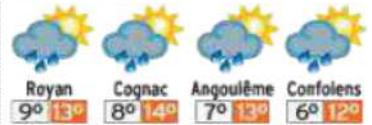
Gris et humide.

Les nuages dominent toute la journée, avec un ciel gris et bas accompagné par moments de petites pluies ou crachins. Il n'y a guère d'éclaircies à espérer, éventuellement sur le littoral dans l'après-midi. Le vent d'Ouest est modéré. Il revient au Sud-Ouest en soirée, en faiblissant dans l'intérieur. Maigre consolation, la douceur reste d'actualité.

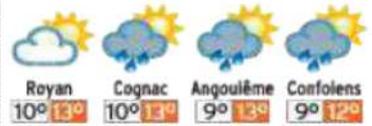
Vendredi



Samedi



Dimanche



Lundi



Mardi



Mercredi



HIER

Mini / 16h

Le ras-le-bol fiscal, à la racine de la colère

FISCALITÉ Les chiffres de l'Insee le prouvent : jusqu'en 2017, les prélèvements obligatoires ont nettement augmenté. Impôts sur la fortune, sur le revenu, CSG, TVA... Voici les chiffres

JEFFERSON DESPORT
ET JULIEN ROUSSET

Dernière ce mouvement des gilets jaunes émerge une colère désormais en tête des revendications : le ras-le-bol fiscal. Un mot d'ordre générique qui a pris sa source dans la hausse programmée, et désormais suspendue, des prix des carburants au 1^{er} janvier.

Cette trajectoire fiscale est venue complètement court-circuiter les trois principales mesures prises par le chef de l'État en faveur du pouvoir d'achat. Soit : la baisse de la taxe d'habitation, dont la suppression totale interviendra à l'horizon 2020, la suppression des cotisations sociales sur les salaires et la revalorisation de la prime d'activité.

Or, dans le même temps, la hausse de la CSG (contribution sociale généralisée) pour les retraités les plus aisés, la baisse de l'APL (aide personnalisée au logement) et, plus encore, la suppression transformation de l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune, modifié en 2018 en impôt sur la fortune immobilière,IFI) pour les contribuables les plus aisés ont participé à brouiller le message. Et renforcer ce sentiment d'injustice.

Décryptage, à la lueur des données statistiques de l'Insee, sur les quinze dernières années. Étant entendu que la fiscalité finance l'État providence à la française : école, santé, solidarité, police...

1 Les impôts ont beaucoup augmenté

Vrai. En 2017, le montant des prélèvements obligatoires a atteint 48,4% du produit intérieur brut (PIB) de la France, selon les données d'Eurostat (1). Ainsi, pour 100 euros de richesse produite, pratiquement la moitié revient à la collectivité. Ces prélèvements obligatoires comprennent à la fois impôts, taxes et cotisations sociales : 1 038 milliards d'euros en tout l'an dernier. L'Insee présente toutefois un taux légèrement inférieur : 45,3% en 2017. Une différence comptable liée au mode de calcul et à la façon de prendre en compte les crédits d'impôts.

Toujours est-il que les deux organismes, Eurostat et Insee, décrivent les mêmes évolutions : ce montant a augmenté sensiblement ces dernières années. Il y a dix ans, à la veille de la crise financière, il s'élevait à 42,3% du produit intérieur brut. « Ces dix dernières années, les prélèvements obligatoires ont augmenté plus rapidement que le PIB », observe-t-on à l'Insee.

2 La France est « médaille d'or de la taxation »

Vrai. Edouard Philippe l'a affirmé, mardi, lors de ses annonces : « Nos impôts et nos taxes sont les plus élevés d'Europe. » La formule n'est donc pas usurpée. Bien au contraire. C'est en effet en France que la pression fiscale est, par rapport aux autres États européens, la plus forte. Un rapport publié fin novembre par Eurostat place notre pays en tête des impôts et cotisations sociales (48,4% du PIB) devant la Belgique (47,3%), le Danemark (46,5%), la Suède (44,9%), l'Italie (42,4%)... Le taux moyen, dans les 28 États membres de l'Union européenne s'établit à 40,2%.

Mais cette « médaille d'or de la taxation » doit aussi être lue en miroir d'une autre particularité française : le périmètre de l'action publique et les mécanismes de redistribution sont plus développés dans l'Hexagone que chez nos voisins européens.

Un autre chiffre à retenir : la TVA est le prélèvement qui rapporte le plus, soit 162 milliards d'euros, en 2017, contre 142,5 en 2012.

3 L'ISF rapporte davantage que les cigarettes

Faux. Le rétablissement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) est au cœur des revendications des gilets jaunes et de la gauche. Du Parti socialiste à La France insoumise.

Que disent les chiffres ? Alors qu'en 1995, l'ISF rapportait à l'État 1,3 milliard d'euros, son montant a été multiplié par 4 en vingt ans. Ainsi, en 2017, il s'élevait à 5,3 milliards d'euros. Cela ne représente « que » 0,5% des quelque 1 000 milliards prélevés cette année-là. En comparaison, la taxe sur les cigarettes a rapporté 12,3 milliards d'euros. Plus du double de l'ISF.

Il n'empêche, dans notre histoire, cet impôt constitue un symbole. Pour autant, hier, le président Macron s'est dit opposé à son rétablissement (lire en page 3).

4 L'impôt sur le revenu ne cesse d'augmenter

Vrai. En 2017, l'impôt sur le revenu des personnes physiques a rapporté 74 milliards d'euros à l'État. Alors qu'il n'est payé que par 43% des ménages, il a fait un véritable bond en avant en dix ans, s'accroissant de presque 50%. En 2007, il ne rapportait aux finances publiques « que » 48,7 milliards d'euros.

5 Les cotisations sociales, pilier de la fiscalité

Vrai. Pour comprendre notre système fiscal, il faut aussi s'intéresser



La France est bien le champion européen des prélèvements fiscaux. PHOTO ARCHIVES « SUD-OUEST »

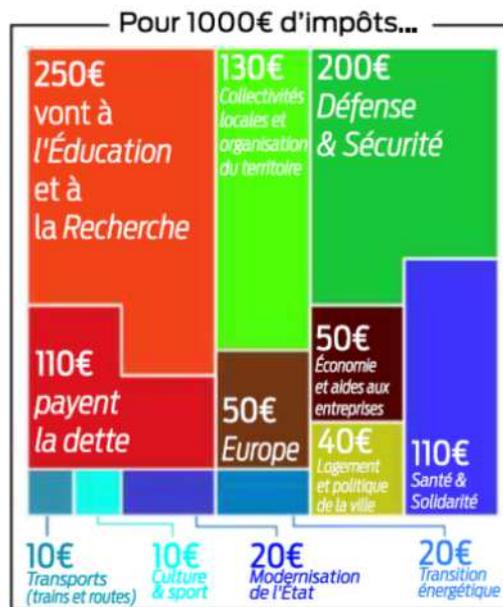
aux cotisations sociales qui en sont le pilier. En 2017, elles ont rapporté 388 milliards d'euros. Elles se décomposent ainsi : cotisations employeurs 259,2 Mds € ; cotisations salariés 100,9 Mds € ; cotisations non salariés 28,3 Mds €. Précisons que ces cotisations couvrent plusieurs risques : vieillesse, maladie et chômage notamment.

6 La CSG a suivi une hausse continue

Vrai. Au-delà de l'ISF, le principal grief porté contre Emmanuel Macron est l'augmentation de la CSG de 1,7 point pour les retraités les plus aisés. Mesure qui figurait pourtant en toutes lettres dans son programme.

Rappelons que la CSG concerne aussi les revenus d'activité et de la propriété. En clair, les salariés, qui la payent, sont aussi concernés par son augmentation. En 2017, la CSG a rapporté 99,4 milliards d'euros. Cette ressource fiscale est en hausse constante depuis 2012. Cette année-là, elle a rapporté 91,9 milliards d'euros.

(1) Direction de la commission européenne en charge des statistiques.



Budget de l'État selon ses principales missions. Hors impôts locaux

Source : Ministère de l'Économie

Infographie

Dans ce débat sur le ras-le-bol fiscal, le gouvernement met en avant la suppression des cotisations chômage et maladie sur les salaires. Mesure désormais effective. « On veut que le travail paye plus », ne cesse de répéter le Premier ministre, à l'unisson du chef de l'État. Mais, pour Virginie Pradel, avocate fiscaliste à Paris et fondatrice du think tank libéral Vauban, cette promesse n'est pas au rendez-vous. Selon elle, en observant cette évolution à la loupe et avec du recul, un autre scénario se dessine.

« Oui, le salaire net augmente, mais, ajoute-t-elle, la fiscalité du travail a aussi augmenté avec la hausse de la CSG. » De fait, les salariés, comme les retraités, la payent. « Le gouvernement a créé un amalgame entre l'impôt et la cotisation, explique-t-elle. Or, il y a une distinction essentielle entre les deux : un impôt ne donne droit à aucune compensation alors qu'une cotisation, si. Jusque-là, les cotisations chômage donnaient droit à des allocations en fonction de votre salaire. » C'est ce mécanisme de réciprocité qui, à ses yeux, est aujourd'hui menacé.

« À moyen ou long terme, cette



Virginie Pradel. © L'AGEFI

bascule du financement du chômage vers la CSG pourrait réduire les droits des chômeurs et se retourner contre les salariés, souligne-t-elle. Comme il n'y a plus de cotisations, rien ne justifie que perdure des prestations individualisées. » Conséquence : « On se dirige vers le modèle britannique où tout le monde est logé à la même enseigne, quel que soit son salaire. » Ce qui se traduirait donc par des indemnités moindres. « Tout ça n'est pas le fruit du hasard », appuie-t-elle.

Début septembre, Muriel Pénicaud, la ministre du Travail, a indiqué qu'elle n'avait « aucun tabou » sur la dégressivité des allocations chômage.

J. D.

La taxe Gafa différée et édulcorée

Fâcheux télescopage : alors qu'une partie de la population se mobilise contre l'« injustice fiscale », le projet de taxe européenne des Gafa a subi ces derniers jours un énième revers.

Rappelons que les Gafa (Google, Facebook, Apple, Amazon) sont des champions de l'optimisation fiscale. En jonglant avec les taxations différentes selon les États, ces multinationales parviennent à soustraire des milliards d'euros à l'impôt, en toute légalité.

Bruno Le Maire, ministre des Finances, et Emmanuel Macron œuvrent depuis des mois pour qu'un impôt européen soit adopté avant la fin de l'année, en vue d'une mise en œuvre l'an prochain, avec l'objectif de taxer à 3 % les revenus générés par l'exploitation des données numériques. Mais il fallait l'unanimité des 28 États membres de l'Union européenne. Or Berlin freine des quatre fers, par crainte de représailles commerciales

américaines contre les importations de voitures allemandes.

Mardi, la France a reculé pour tenter de sauver ce qui peut encore l'être de ce projet de taxe européenne, en proposant avec l'Allemagne une version édulcorée. « Je préfère revoir nos ambitions [...] Cette fois-ci, nous pouvons obtenir un résultat car nous avons adopté une attitude plus conciliante », a noté Bruno Le Maire, à l'issue d'une réunion à Bruxelles avec ses 27 homologues de l'UE.

La nouvelle proposition de taxe réduit considérablement l'assiette. Elle se concentre sur la taxation de la vente de publicités en ligne, par conséquent essentiellement sur Google et Facebook.

Dans le texte présenté mardi, Paris et Berlin « appellent les pays de l'UE à adopter ce projet de directive au plus tard en mars 2019 pour une entrée en vigueur en 2021, si aucune solution au niveau international n'est trouvée d'ici là ».

« Un sentiment d'injustice, pas une remise en cause de l'impôt »

INTERVIEW Le sociologue Alexis Spire travaille sur le rapport des Français à l'impôt. « Le système fiscal paraît opaque à beaucoup de monde », affirme-t-il

Sociologue, directeur de recherche au CNRS, Alexis Spire a publié au Seuil, en septembre, « Résistances à l'impôt, attachement à l'État », une enquête issue de 2 700 questionnaires et d'entretiens conduits dans plusieurs centres des impôts en France.

« **Sud Ouest** » On parle beaucoup de ras-le-bol fiscal. Cette expression vous paraît-elle refléter l'état d'esprit des Français vis-à-vis de l'impôt ?

Alexis Spire C'est une expression médiatique un peu fourre-tout, que je n'utilise pas parce qu'on ne sait pas très bien ce qu'elle désigne. Elle

« Les gens que j'ai rencontrés estiment payer trop par rapport à ce que l'État apporte en retour »

laisse penser que les gens sont contre l'impôt. Or, dans les entretiens que j'ai menés, j'ai constaté que le principe de l'impôt n'est pas remis en question, contrairement à ce qu'on peut voir, par exemple, aux États-Unis, autour du Tea party et de certains mouvements libertariens. Il n'y a pas, en France, d'opposition au principe de l'impôt. D'ailleurs, le civisme fiscal est très élevé par rapport à d'autres pays : quand on regarde l'impôt sur le revenu, 95 % des Français remplissent leurs obligations fiscales. En revanche, 80 % des personnes que j'ai interrogées jugent le niveau des prélèvements trop élevé, et beaucoup ont un sentiment d'injustice fiscale.

D'où vient ce sentiment d'injustice ?

Les gens que j'ai rencontrés estiment payer trop par rapport à ce que l'État apporte en retour, et ne comprennent pas les règles de répartition. J'ai observé une très grande méconnaissance du système fiscal, qui, entre le nombre de taxes et le maquis des niches fiscales, paraît confus, opaque à beaucoup de monde... Il faudrait davantage de simplification et de pédagogie de l'impôt. Mes interlocuteurs avaient aussi l'impression de payer de plus en plus, en proportion de leur budget, alors même que les services publics réduisent leurs effectifs, ferment des guichets...

Vous expliquez, dans votre livre, que le rapport à l'impôt varie beaucoup selon la classe sociale...

Quand on pose la question du niveau des prélèvements, les positions plus critiques se trouvent aujourd'hui dans les classes populaires. Longtemps, les attaques contre la fiscalité étaient plutôt le fait des milieux patronaux et des indépendants. Il faut par ailleurs distinguer le discours et le comportement à l'égard de la fiscalité. Les contribuables les moins fortunés se montrent le plus critiques par rapport à l'impôt. Les classes « supérieures », elles, ont tendance à adhérer, dans le discours, au système fiscal, tout en multipliant les possibilités de contourner l'impôt.

Votre enquête a été réalisée en 2017. Avez-vous été surpris par l'ampleur du mouvement des gilets jaunes ?

Le sentiment d'injustice fiscale était très installé et couvait depuis des an-



Alexis Spire. PHOTO IRIS

nées. Il s'est amplifié depuis quelques mois car ce gouvernement a allégé les prélèvements des entreprises, supprimé l'impôt sur la fortune, tout en augmentant la fiscalité que paient tous les ménages : carburant, tabac, fioul...

Existe-t-il des parentés entre les gilets jaunes et d'autres mouvements contre la fiscalité ?

C'est un mouvement nouveau, dans la mesure où les gilets jaunes ont émergé en dehors de tout parti et de toute organisation professionnelle. Les bonnets rouges ont germé en 2013 chez les agriculteurs et les patrons de PME en Bretagne, avant de rallier d'autres catégories. Quant au poujadisme, dans les années 1950, il était très centré sur le petit commerce et s'inscrivait clairement dans une tradition politique, l'extrême droite. La mobilisation des gilets jaunes est plus difficile à définir, elle échappe à nos cadres.

Recueillis par Julien Rousset

Débat sous tension

GILETS JAUNES Hier à l'Assemblée, Édouard Philippe a tenté de se montrer ferme face à des députés très remontés

BRUNO DIVE, RÉDACTION PARISIENNE
b.dive@sudouest.fr

Une tension palpable, un hémicycle comble et un grand absent, pourtant présent dans tous les discours, Emmanuel Macron. S'il est parfois reproché à l'Assemblée nationale de n'être pas représentative du pays, ce n'était pas le cas hier, tant le malaise qui règne en France semblait s'être installé dans les rangs. « J'appelle chacun à se respecter, afin que nous ayons un débat aussi serein que possible », lançait en début de séance le président Richard Ferrand. C'était beaucoup demander. Même pour l'hommage aux forces de l'ordre, rendu par le Premier ministre, tous ne se sont pas levés : les députés de La France insoumise restent assis et lâchant de parcimonieux applaudissements tandis que Mélenchon faisait mine de lire ses papiers...

Dans un discours sobre et modeste (« le gouvernement fait des propositions ; peut-être sont-elles trop techniques ou insuffisantes »), Édouard Philippe naviguait entre la volonté de montrer qu'il continue à tenir la barre et la crainte évidente que cela ne dure pas longtemps. Un mélange de « prudence » et de « détermination », pour reprendre les termes qu'il a employés à propos de la manifestation de samedi prochain.

Annulation

Au-delà des débats que le Premier ministre voudrait lancer sur le

rythme de la transition énergétique, sur les trajets domicile-travail et sur le duo infernal impôts-dépenses publiques, ce sont ses annonces, ou plutôt des précisions sur les annonces de la veille, que l'on attendait.

Ainsi la suspension annoncée des hausses sur les taxes (finalement annulées) : « Si nous ne trouvons pas les bonnes solutions, nous n'appliquerons pas cette taxe. C'est la raison pour laquelle le gouvernement ne proposera pas au parlement de rétablir ces dispositions fiscales dans le projet de loi de finances. » (lire ci-dessous).

Quant à l'impôt sur la fortune (ISF), Édouard Philippe a répété qu'une évaluation aurait lieu, sans donner de date précise, comme son porte-parole Benjamin Griveaux l'avait fait le matin même en évoquant la fin de l'année 2019.

Collusion LR-France insoumise

Le Premier ministre terminait son discours par un appel à la responsabilité : « Tous les acteurs publics seront comptables de leurs déclarations dans les jours qui viennent », prévenait-il. Mais « les Français vous haïssent », lançait un député de droite. « Bande d'amateurs », ajoutait un autre. La raison semblait avoir déserté des travées entières de l'hémicycle. Personne, en dehors de la majorité, pour applaudir cette simple phrase du président du groupe LREM, Gilles Le Gendre : « Ceux qui sèment la violence méritent les sanctions les plus lourdes. »



Le premier ministre a fait face à une assemblée houleuse, hier. PHOTO ALAIN JOCARD/AFP

Mais aussi des sourires et des regards complices entre députés LR et France insoumise, pourtant placés aux deux bouts de l'hémicycle.

Par exemple, quand Christian Jacob (LR) ironisait sur « le macronisme (qui) est une jactance : on parle beaucoup pour ne rien dire et personne ne comprend jamais rien. » Mélenchon et quelques Insoumis ont applaudi...

Car, c'est en réalité Emmanuel Macron qui cristallisait toutes les passions : « Le vrai responsable est à l'Élysée, déclarait ainsi Christian Jacob. C'est lui qui le moment venu

devra rendre des comptes. Il vous envoie au front pour jouer les fusibles. » C'est encore Jean-Christophe Lagarde (UDI) qui dénonçait « l'arrogance » du pouvoir. Ou Olivier Faure (PS) qui ironisait : « Jupiter, c'est fini. » Et bien sûr Jean-Luc Mélenchon : « La France n'est pas une grande start-up que dirige un petit génie. » Un Mélenchon littéralement transporté d'ivresse révolutionnaire, « heureux des jours que nous vivons, parce que la France est entrée en insurrection générale. » Et l'Insoumis en chef d'avertir : « Les gens raisonnables iront dans la rue

MESURES ADOPTÉES

L'Assemblée a finalement approuvé, hier soir au terme des cinq heures de débat, par 358 voix contre 194, les mesures annoncées par Édouard Philippe. Le gouvernement avait souhaité ce scrutin, sans engager sa responsabilité, en vertu de l'article 50-1 de la Constitution.

samedi et ils n'en partiront pas avant que vous ayez cédé. Cédez ou partez ! Mais partez, et avant cèdez... »

UNE JOURNÉE DE CONTESTATION

Les taxes sur les carburants annulées pour 2019 dans l'espoir d'apaiser la colère

GOVERNEMENT Après avoir d'abord parlé de moratoire et de suspension, le gouvernement a finalement décidé d'annuler les augmentations de taxe sur les carburants prévues pour le 1^{er} janvier 2019, dans une tentative d'apaisement des tensions. Elles sont « annulées pour l'année 2019 », a affirmé le ministre de la Transition écologique François de Rugy, hier soir, sur BFM TV. « Comme ça, il n'y a pas d'entourloupe », a-t-il ajouté lors d'un débat avec des gilets jaunes. L'annonce est intervenue à la fin d'une journée marquée par la très forte inquiétude de l'exécutif face à une mobilisation jugée « insaisissable », selon les mots du Premier ministre. Plus tôt, le président Emmanuel Macron avait demandé lors du Conseil des ministres « aux forces politiques et syndicales, au patronat de lancer un appel clair et explicite au calme ».

Le conflit se tend dans les lycées

ÉDUCATION Des dizaines de lycées sont restés perturbés, hier, dans la foulée des gilets jaunes, au troisième jour d'un mouvement de contestation contre les réformes dans l'éducation ; qui a fait un blessé grave avant un appel à la « mobilisation générale » aujourd'hui. Mardi, 200 établissements, soit environ 5 % des lycées français, avaient été perturbés ou bloqués, selon le ministère de l'Éducation nationale, qui observe en revanche « davantage de violences concentrées dans des grandes villes comme Marseille, Lyon, et dans une moindre mesure Bordeaux et Créteil ». C'est une « violence qu'on n'a jamais vue », a assuré le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer.

Les agriculteurs se mobilisent

MANIFESTATIONS Après les gilets jaunes et les ambulanciers, c'est au

tour des agriculteurs d'exprimer leur mécontentement, dans un mouvement distinct appelé à durer toute une semaine, suscité notamment par un ras-le-bol de l'« agri-bashing » et la crainte de voir le gouvernement reculer sur l'application de la loi Alimentation (lire ci-dessous). Autre préoccupation des agriculteurs, l'augmentation des contraintes et notamment des charges fiscales pesant sur leur activité. La forme des manifestations reste encore à déterminer.

Les ordonnances de la loi Alimentation reportées

AGRICULTURE Les ordonnances attachées à la loi Alimentation sont « reportées » en raison du mouvement des gilets jaunes et seront appliquées « en janvier ou en février », a déclaré mercredi le ministre de l'Agriculture Didier Guillaume sur CNews, hier matin. Elles devaient être présentées en conseil des ministres, notamment celle sur le relèvement du

seuil de revente à perte et la limitation des promotions. Ces mesures sont censées améliorer la rémunération des agriculteurs.

Les syndicats routiers reçus par Elisabeth Borne

TRANSPORTS Une réunion est prévue aujourd'hui au ministère des Transports entre les syndicats CFDT, CGT, FO, CFTC et CFE-CGC du transport routier et la ministre Elisabeth Borne, alors que CGT et FO ont appelé les routiers à une grève à partir de dimanche. La CGT et FO, qui ont appelé mardi à faire grève à partir de 22 heures dimanche soir, pour une durée indéterminée, dénoncent une récente décision du Conseil d'État qui a annulé les dispositions d'un décret de 2016 fixant des majorations de 25 % et 50 % aux heures supplémentaires des chauffeurs routiers. D'autre part, les numéros 1 des cinq confédérations représentatives des salariés, CGT, CFDT, FO, CFE-CGC et CFTC, ainsi que ceux de l'Unsa, la FSU et de Soli-

naires, se réuniront ce matin à la CFDT pour faire le point.

SUD-Rail et la CGT de Lafarge en soutien aux gilets jaunes

SOCIAL Le syndicat SUD-Rail et la CGT du groupe Lafarge-Holdim ciement ont appelé, hier, à manifester samedi avec les gilets jaunes dans toute la France. Le syndicat ferroviaire demande aussi aux cheminots de laisser les gilets jaunes voyager « gratuitement » en train. Plusieurs fédérations de la CGT ont, par ailleurs, souhaité, dans un communiqué commun, que « des discussions et des échanges puissent se tenir partout » avec les gilets jaunes.

sur
sudouest.fr

Gilets jaunes : quatre fausses infos en marge des manifs décryptées.

La Nouvelle-Aquitaine étend son partenariat avec l'ONF

L'ancienne Région Aquitaine et l'Office national des forêts (ONF) étaient liés par une convention portant sur la protection du littoral. Le texte signé hier entre le président Alain Rousset et Christian Dubreuil, directeur général de l'ONF, élargit le partenariat. La Région va soutenir un projet, baptisé Flying Whales, visant à transporter en ballon dirigeable les bois nichés en haute montagne, dans les Pyrénées. Alain Rousset promet que l'usine de fabrication des dirigeables se situera en Nouvelle-Aquitaine. La Région affirme aussi son soutien à la recherche et l'innovation, avec un budget « supérieur à celui de l'Île de France ». La convention s'intéresse à la filière de la tonnellerie. La moitié de la production française provient du territoire autour de Cognac. D'où la signature de la convention abritée hier après-midi par la tonnellerie Taransaud, à Merpins. Alors que la tension est forte sur le chêne qui sert pour les fûts, Christian Dubreuil a garanti un approvisionnement « pour vingt ans ».

Éconduit et violent

Un adolescent de 17 ans, amoureux, sans retour, d'une élève du lycée Beau-lieu s'en est pris, par jalousie, à un ami de celle-ci qu'il pensait être un rival. Des menaces par téléphone mais hier le garçon, furieux, est venu attendre l'autre à la sortie du lycée pour en découdre. À la place du prétendu rival, il est tombé sur deux de ses copains. À ses coups de poings, l'un des deux a répliqué par un coup de casque de moto. L'amoureux en a alors frappé un au visage avec un nerf électrique. Un policier, qui n'était pas en service, passant par là, s'est lancé à la poursuite de l'agresseur et l'a remis à ses collègues appelés par la direction du lycée. Le jeune homme sera présenté devant un juge pour enfants en début d'année prochaine.

Une collision fait deux blessés légers

Hier en début d'après-midi, le carrefour entre le boulevard de Paris et la route de Segonzac a été le théâtre d'une collision entre deux voitures. À bord, deux femmes de 28 et 35 ans, qui ont été toutes deux légèrement blessées dans le choc. Elles ont été transportées à l'hôpital de Cognac pour des examens complémentaires.

LE TWEET DU JOUR



Les heures supplémentaires qui paient mieux. La fin du CICE. Plus de moyens pour nos hôpitaux, nos EHPAD. Lunettes, prothèses auditives et dentaires prises en charge à 100 %. Mutuelle à 1€/j pour les plus modestes. Meilleure prise en charge de l'autisme. Voilà le #PLFSS2019

@MESNIERThomas

Le député charentais LREM Thomas Mesnier vante sur Twitter le projet de loi de financement de la sécurité sociale.

la mode du « cask finish »

Affiner un spiritueux dans des fûts particuliers ou ayant contenu un autre alcool est une pratique courante dans le monde du whisky. Elle se répand au sein de la filière cognac

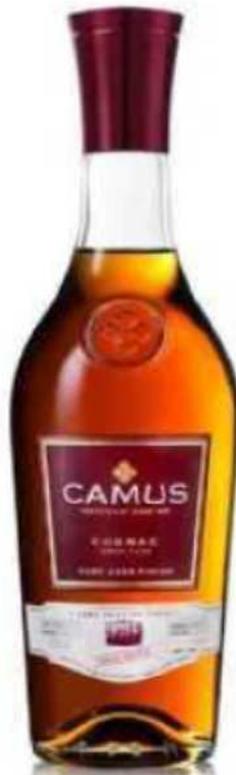
1 Dernier exemple en date : le Port Cask de Camus

La maison Camus (le cinquième acteur économique du cognac) vient de commercialiser une série limitée de 3 000 bouteilles. Camus Port Cask Finish – c'est son nom – est un cognac affiné dans d'anciens fûts de porto tawny de 220 litres, plus petits que les traditionnels « port pipe » ou « butt » de plus de 400 litres, communément utilisés au Portugal.

Selon le maître de chai Patrick Léger, ce « finish » apporte des « notes douces et épicées » et des « reflets rouges à une belle couleur ambre foncée ». Le flacon est vendu 45 € TTC, prix conseillé.

2 Bien d'autres négociants misent sur l'innovation

Camus n'est pas le seul négociant à céder à la mode du « cask finish ». Quelques exemples récents : Bache-Gabrielsen fait vieillir son American Oak dans du chêne importé du Tennessee ; Pierre-Ferrand passe ses assemblages dans de vieux tonneaux de Sauternes ; Courvoisier affine son Spanish Sherry Cask en fûts de xérès ; Tessendier ose le chêne Mizunara, une espèce endémique des forêts d'Hokkaido au Japon. . .



Ce cognac Camus a terminé son vieillissement dans d'anciens fûts de porto. DR

3 Est-ce bien légal ? Que disent les textes ?

Le cahier des charges de l'appellation d'origine contrôlée cognac (homologué par le décret n°2015-10 du 7 janvier 2015) dit que « le vieillissement des eaux-de-vie de cognac est réalisé sans interruption exclusivement sous récipient de bois de chêne ». Le règlement loue les qualités du chêne français des forêts de l'Allier et du Limousin mais ne se prononce pas sur l'éventuelle utilisation de chêne étranger. Un autre texte (l'arrêté du 27 juillet 2003 por-

tant application de l'article 302 G du code général des impôts) précise que la maturation se fait « sous futaille de chêne neuve ou ayant contenu du vin ou des eaux-de-vie de vin ».

4 Le cas particulier du Martell Blue Swift

Résumons : loger du cognac dans d'anciens fûts de vin, de vin muté ou de mistelle, ok ! Mais pas question d'utiliser du chêne ayant accueilli un alcool de grain... Voilà pourquoi le Blue Swift de Martell – un VSOP déjà mature affiné dans d'anciens fûts de bourbon – a fait polémique. Le numéro 2 de la filière ne peut y apposer le mot cognac, en grosses lettres, sur l'étiquette.

5 Une façon d'exister face au géant Hennessy

Est-ce une nouvelle querelle des Anciens et des Modernes ? La tradition qui entraverait la marche du progrès ? Le classicisme qui briderait la créativité ? Depuis plusieurs mois, la question de l'innovation divise la filière cognac. Pour la plupart des négociants, le « cask finish » est un outil marketing bien utile pour se démarquer du géant Hennessy. Se démarquer et exister. Bernard Peillon, le Pdg de la marque au bras armé, se place, quant à lui, en gardien du temple. « Il ne faut pas abandonner ce qui fait la force et la singularité du cognac pour se présenter avec des habits qui ne sont pas les nôtres », déclarait-il la semaine dernière.

Olivier Sarazin

La Charente teste son Sésame numérique

LECTURE Le service départemental de la lecture lance Sésame. Un portail en cours d'expérimentation



Lancement officiel de Sésame au Département, site habillé

graphiquement par l'auteur de BD Olivier Balez. PHOTO HÉLÈNE RIETSCH

Si tout le monde peut naviguer sur sesame.lacharente.fr, lancé le 23 novembre, pour se faire une idée des potentialités de la bibliothèque numérique de Charente, en revanche, tout le monde ne peut pas encore en profiter.

Sésame est réservé pour l'instant aux 8 000 lecteurs de 11 médiathèques en Charente (1). Une innovation, soutenue par le Département, portée par le Service départemental de lecture. L'objectif est d'élargir son usage à l'ensemble des 70 médiathèques en septembre 2019, après un an de test. « C'est l'aboutissement d'un travail collaboratif avec les bibliothécaires pour sensibiliser à la lecture dès le plus jeune âge », expliquent ses artisans.

Formations en ligne

Sa navigation, présentée récemment dans l'hémicycle du Départe-

ment, est plutôt prometteuse. On peut puiser dans les collections de la médiathèque numérique d'Arte, la Philharmonie de Paris, les formations en ligne (520 cours) proposées par Orthodidacte, SchoolMouv, ou encore l'accès à plus de 1 200 magazines, 130 000 livres, 2 000 concerts et 5 000 films.

« Notre objectif est de placer le numérique au cœur de l'activité culturelle et sociale du territoire. Et de donner le goût de la lecture », expliquent François Bonneau, président du Département, et Stéphanie Garcia, vice-présidente. Une vingtaine de jeunes en Service civique sont mobilisés dans les 11 médiathèques pour en faire la promotion.

(1) Barbezieux, Chalais, Confolens, Jarnac, Montbron, Rouillac, Roumazières, Ruffec, Segonzac, Vars et Villebois.

CONSUMMATION

Vendre un véhicule sans contrôle technique ?



Il est possible de vendre une voiture d'occasion sans contrôle technique si elle a moins de quatre ans ou si vous la vendez à un garage ou à un concessionnaire. Si vous vendez un véhicule de plus de quatre ans qui n'est pas dispensé du contrôle, vous devez remettre à l'acheteur l'original de la preuve de ce contrôle technique. PHOTO ARCHIVES XAVIER LÉOTY

Les transports Voiron entre espoir et crainte

ÉCONOMIE Les discussions ont repris entre le patron Philippe Poupeau et son principal client, la Scachap

BERTRAND RUIZ
b.ruiz@sudouest.fr

Hier, le juge-commissaire du tribunal de commerce d'Angoulême devait décider de la rupture, ou non, du contrat qui lie les transports Voiron, rachetés par Philippe Poupeau en janvier 2016, implantés à Salles-d'Angles et Châteaubernard, et son principal client, la Scachap de Ruffec, société d'approvisionnement de 38 magasins Leclerc dans la région (lire notre édition de mardi). Finalement, le magistrat a décidé de repousser sa décision de 24 heures. Certainement pour donner des chances à la négociation. Car depuis mardi, les discussions ont repris entre le transporteur et son client...

Lundi, Philippe Poupeau avait décidé de camper devant la Scachap pour clamer son désarroi et « sauver les 60 emplois » de son entreprise. Les Transports Voiron et la Scachap sont partenaires depuis 1979. La Scachap représente 40 % du chiffre d'affaires annuel de Voiron qui, elle-même, avec ses 35 chauffeurs, assure 25 % des livraisons de la société implantée à Ruffec. Si ce n'est que Philippe Poupeau estime que ses prestations ne sont plus payées au juste prix : son entreprise touche 1,06 € du kilomètre alors que selon lui, le seuil



Les Transports Voiron sont actuellement en redressement judiciaire. PHOTO PHILIPPE MÉNARD

de rentabilité se situe à 1,20 € du kilomètre. En effet, la modernisation des sites de réception de la marchandise impose de nouvelles contraintes aux chauffeurs, comme le déchargement des produits. Un temps de travail, hors conduite, qui ne serait pas valorisé par la Scachap. En septembre 2018, les Transports Voiron ont été placés en redressement...

La Scachap sort du silence

Pour éviter au déficit de se creuser, leur administrateur judiciaire a donc demandé la rupture du contrat avec la Scachap. Une rupture immédiate qui, si elle était prononcée demain, handicaperait la Scachap

en même temps qu'elle scellerait probablement le sort des 35 chauffeurs concernés. Mieux vaut donc que la négociation en cours débouche sur une solution acceptable pour tous...

« En cas de résiliation immédiate, la Scachap serait contrainte d'étudier dans l'urgence une solution alternative avec ses autres partenaires transporteurs existants, ainsi qu'avec de nouveaux transporteurs », indique la société d'approvisionnement dans un communiqué.

La Scachap sort du silence et indique, dans ce même communiqué, « avoir échangé en toute sincérité avec les Transports Voiron afin de

trouver une issue favorable [...] ». Malgré de nombreuses discussions et de propositions d'aménagement de la collaboration, les Transports Voiron ont formulé des demandes sans rapport avec la réalité des prestations ». La Scachap dit avoir pris l'initiative de nouvelles propositions mardi soir. Elle évoque notamment un préavis pouvant aller jusqu'à 24 mois « afin de permettre aux Transports Voiron de réaffecter progressivement leurs moyens sur d'autres missions ».

Hier, les parties étaient « encore en discussion pour tenter de parvenir une solution raisonnable ». Elles ont quelques heures pour aboutir...

Les gilets jaunes inspirent les lycéens

LYCÉES Des élèves veulent bloquer Jean-Monnet demain. Louis-Delage devrait aussi être perturbé

Le lycée professionnel Louis-Delage fera-t-il l'objet d'un blocage aujourd'hui ? Un mouvement semble être dans les tuyaux. L'établissement a vécu un coup d'essai, vendredi dernier. Une vingtaine d'élèves ont bloqué le parking, en soutien aux gilets jaunes, sans empêcher l'entrée dans le lycée.

Les choses sont plus claires du côté du lycée Jean-Monnet. Trois élèves du lycée Jean-Monnet de Cognac ont lancé en début de semaine la démarche pour mener un blocage de l'établissement, demain de 8 heures à 18 heures. « On veut le faire dans les règles », insiste un de leurs camarades, Ryan Rullier, élève de terminale bac pro. C'est lui qui prendra la pa-

role à 10 heures. « On se mobilise sur deux grands axes. Les taxes et la réforme de l'Éducation nationale, avec la fameuse sélection qui s'appliqueraient dans les filières supérieures, après le bac. »

Le proviseur et la police ont été prévenus, une déclaration a été déposée auprès de la préfecture. Les organisateurs prévoient de rester boulevard de Chatenay, sans bloquer la circulation, mais en filtrant l'entrée dans l'établissement. Ils n'ont pas programmé de manifestation en ville.

Examens maintenus

La direction du lycée se demande quelles seront les conséquences sur le déroulement de la journée. Des



Difficile de prédire le niveau de perturbation à Jean-Monnet. A.L.

examens sont prévus demain, ils sont pour l'instant maintenus. Des rencontres doivent par ailleurs avoir lieu dans le cadre d'une « Journée de

laïcité ». Coïncidence, la députée IREM de Cognac Sandra Marsaud doit participer à l'une d'entre elles.

Philippe Ménard

À fond les pédales vers la Semaine fédérale

71 licenciés, 9 féminines, les cyclo-touristes Verriers ont la forme. En regardant le compteur annuel kilométrique, on peut lire en haut du palmarès : 13 166 kilomètres pour Henri Menanteau, 12 606 pour Claude Vergnaud, 12 422 pour Didier Guérin, 7 248 pour Liliane Moreau, 6 705 pour Paulette Loubineau et 4 838 pour Sylvie Adam.

Parenthèse sportive faite, l'événement qui mobilise actuellement les troupes, et agite les nuits du perfectionniste président Jean-Louis Girard, c'est la Semaine fédérale internationale de cyclo-tourisme, du 4 au 11 août prochains, au départ de Cognac.

490 lits réservés

Les bénévoles des deux Charentes prendront bientôt leur quartier dans un préfabriqué dans les locaux de Grand Cognac. Sept semi-remorques ont déjà déposé le matériel nécessaire à l'installation du futur camping sur la commune de Châteaubernard. « 490 lits réservés dans les lycées et les MFR, ça ne suffit pas, commente Sophie Guérin, on fait appel à de potentiels hébergeurs. »

Chez les vététistes, tout est à refaire à la suite d'une défection. Le club castelbernardin les Vélos Verre

prend le relais. Gérard Faurie, responsable des sports à Grand Cognac est heureux d'avoir ouvert une brèche, « j'ai trouvé anormal que la population ne participe pas à l'événement. On pourra accueillir des gens de l'extérieur. On a l'accord de la fédération ».

Les brèves de la Semaine fédérale données, le club des Verriers doit lui aussi se mettre à la page. Les publicités sur les maillots sont vues d'un mauvais œil par la fédération. Les cyclistes ont donc renouvelé tout leur équipement cette année (participation de l'association à hauteur de 4 234 euros). Face aux incertitudes liées aux subventions et aux partenariats, le trésorier, Jean-Marc Dobigeon, a abaissé son budget prévisionnel 2019 à 16 000 euros contre 21 000 euros en 2018.

L'association omnisports des Verriers est amenée à disparaître, « c'est le comité d'entreprise de Verallia qui va gérer les sports dès le mois de septembre », expose Jean-Claude Ouvrard, le président, qui fera la transition. Les cyclistes bénéficieront en outre d'une subvention de la maison mère, promet Jean-Claude Ouvrard : « Vous êtes une publicité ambulante gratuite. On vous voit partout. »

Sandra Balian



Les sportifs récompensés lors de l'assemblée générale des Verriers cyclo-tourisme. PHOTO S.B.

Papcart rachetée par Smurfit Kappa

ÉCONOMIE L'entreprise spécialisée dans l'emballage, qui a une unité de production à Jarnac, passe dans le giron d'un géant du secteur

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

Les faits sont tout récents, ils datent d'il y a quelques jours. Le géant irlandais de l'emballage en papier et carton, Smurfit Kappa (lire ci-dessous) vient de prendre possession de la société Papcart, entreprise familiale du même secteur d'activité.

Une société créée en 1947 par Xavier Rineau et qui compte deux sites de production. Le premier, où se trouve le siège, à Gétigné (Loire-Atlantique), à 30 kilomètres de Nantes. Le second à Jarnac, où l'entreprise est implantée depuis l'an 2000, après avoir racheté la société Microcarton et un bâtiment de 2 000 m². L'ensemble représente 50 000 m² de surface de production, de stockage et de bureaux.



Le site de Jarnac, spécialisé dans l'emballage premium. PH. MÉNARD

En 2017, pour ses soixante-dix ans d'existence, Papcart annonçait un chiffre d'affaires de 26 millions d'euros, un total de 150 salariés sur les deux sites et 35 000 tonnes de carton traitées. L'unité jarnacaise, pour sa part, étant spécialisée dans la fabrication d'emballages et coffrets de luxe pour le monde des spiritueux dont, bien évidemment, le cognac.

Le marché du luxe

Alors, qu'est ce qui a pu intéresser Smurfit Kappa dans cette opération ? « Acquérir de nouvelles compétences, de nouveaux marchés, particulièrement celui de l'emballage premium, du luxe », répond Antoine Bolcato de l'agence Rumeur Publique, en charge de la communication sur cette opération. « L'opportunité s'est présentée

« Les emplois ne seront pas touchés par cette reprise. Il a été annoncé qu'il n'y aurait pas de licenciements. »

groupe positionné depuis longtemps sur le secteur des emballages de consommation courante, les

quand la famille a manifesté son envie de vendre », poursuit-il.

Dans un communiqué, Smurfit Kappa explique son acquisition par « une synergie naturelle entre les deux sociétés. »

Entre un

SMURFIT KAPPA EN BREF

45 000 C'est le nombre de salariés que compte le groupe à travers le monde.

350 C'est la totalité des sites de production que compte Smurfit Kappa à travers le monde. Le groupe est présent dans 33 pays : 21 en Europe et 13 en Amérique du Nord et du Sud.

8,6 MILLIARDS C'est le chiffre d'affaires que le groupe a dégagé au cours de l'année 1988.

EN FRANCE 5 400 personnes tra-

vailent pour le groupe dans l'Hexagone, où il est coleader du marché avec DS Smith et où il atteint 1 milliard de chiffre d'affaires.

D'AUTRES ACQUISITIONS Outre Papcart, Smurfit Kappa vient d'acquérir également deux sites de productions en Bretagne, la Cartonnerie de Caradec dans le Morbihan et le site de Saint-Pol-de-Léon dans le Finistère. Selon, l'entreprise, c'est un moyen pour elle de se positionner dans cette région et plus particulièrement sur le secteur des fruits et légumes.

calages parfums et des solutions en carton ondulé, et l'entreprise française possédant un réel savoir faire dans le domaine de l'impression offset et de l'emballage carton, et des équipements de pointe.

Dans ce même communiqué, le groupe estime que cette acquisition, « dans un contexte européen de demande croissante pour les emballages recyclables ou biodégradables, confirme la volonté de Smurfit Kappa d'accompagner ses clients dans leur démarche de développement durable ». Quand à Saverio Mayer, le PDG du groupe pour l'Europe, il affirme que « cette dernière acquisition revêt une importance majeure pour nos activités en

France et augmente de manière significative, la gamme de produits que nous pouvons offrir ».

On peut donc penser que les deux nouveaux sites passés dans son giron seront choyés par la société. Même si rien n'est dit sur la stratégie industrielle qui sera imaginée pour l'un et l'autre, et plus particulièrement pour celui de Jarnac qui nous intéresse ici au premier chef. « L'acquisition est toute récente et le groupe ne souhaite pas, pour le moment, communiquer là-dessus », indique Antoine Boltaco. « Mais les emplois ne seront pas touchés par cette reprise. Il a été annoncé qu'il n'y aurait pas de licenciements », ajoute-t-il. Dont acte.

Un stationnement contrôlé

En réunion de conseil, jeudi dernier, les élus municipaux ont étudié le devis présenté par le SDEG pour la pose et la dépose des décorations de Noël : 4 600 euros. Cette somme les a fait tousser et les a incités à envisager dès 2019 des formations spécifiques pour les employés communaux, comme le travail avec nacelle.

Travaux de voirie

Ils ont ensuite donné leur accord à une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée à Grand Cognac, pour des gros travaux de voirie en 2019. Si cette démarche est validée, les chantiers concerneraient en priorité la route de Corbières et le chemin de Routreau. La pose de ralentisseurs (route de l'Étang) a également été envisagée, sans décision définitive.

En ce qui concerne la circulation routière dans la Grande-Rue, et pour favoriser le passage des camions de Calitom notamment, une interdiction de stationner en certains endroits a



Le stationnement dans la Grande-Rue est matérialisé.

PHOTO PIERRE BARRETEAU

été mise en place. Elle est déjà matérialisée par des bandes jaunes à respecter scrupuleusement.

Les élus ont désigné en leur sein deux délégués pour siéger à la nouvelle commission de contrôle de la liste électorale : Christian Dion, titulaire, et Nicole Pouly, suppléante. Ont

AU FIL DES DOSSIERS

La commune va verser 1 000 euros à la Croix-Rouge française en faveur des sinistrés de la Charente, victimes des intempéries du 4 juillet dernier.

La redevance d'occupation du domaine public pour le gaz, versée par GRDF au titre de l'année 2018, s'élève à 552 euros.

Au secrétariat de la mairie, Marion Charton sera employée à temps plein à compter du 1^{er} janvier.

À la suite de la demande du club de gym volontaire de proposer une séance de zumba, les élus ont été favorables à une location de la salle municipale à raison de 25 euros par séance.

également été désignés deux délégués extérieurs au conseil : Lucette Carré, titulaire, et Alain Michely, suppléant.

La loi Elan sera-t-elle suffisante ?

CONSTRUCTION

Le président de la Fédération des promoteurs immobiliers de Nouvelle-Aquitaine dresse la liste des bonnes dispositions et évoque ce qui manque

La loi Elan (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) vient d'être promulguée le 24 novembre dernier. Elle est censée favoriser la production de nouveaux logements.

Arnaud Roussel-Prouvost, président de la Fédération des promoteurs



Arnaud Roussel-Prouvost.

PHOTO THIERRY DAVIDY « SUD OUEST »

immobiliers (FPI) de Nouvelle-Aquitaine, salue certaines dispositions mais souligne les limites du texte.

« Sud Ouest » Cette loi constitue-t-elle une réponse satisfaisante à la crise de la production ?

Amaud Roussel-Prouvost C'est une loi qui va plutôt dans le bon sens. Elle doit contribuer à desserrer quelque peu les multiples carcans qui entravent la construction à l'heure actuelle. Nous apprécions tout particulièrement les dispositions qui simplifient le droit de l'urbanisme.

Ainsi, la réorganisation de la hiérarchie des normes en urbanisme (article 46 de la loi) permettra de limiter le nombre de documents opposables au Scot et au PLU à compter du 1^{er} avril 2021. De plus, la dématérialisation des demandes de permis de construire, effective à partir du 1^{er} janvier 2022, contribuera à accélérer les démarches

administratives. Et puis, la simplification des procédures d'aménagement devrait apporter un peu plus de souplesse dans la conduite des grandes opérations d'urbanisme.

Par ailleurs, nous sommes satisfaits des mesures prises pour fluidifier le traitement des contentieux. La loi fixe désormais un délai maximal de 10 mois pour juger un recours (contre 24 mois auparavant). Elle va aussi permettre de lutter plus efficacement contre les procédures abusives (article 80). C'est indispensable car ces recours indus bloquent chaque année la construction de 30 000 logements dans notre pays.

Ensuite, on peut légitimement penser que des mesures comme l'autorisation de constructions nouvelles sur les communes littorales (dans des espaces déjà urbanisés où subsistent des « dents creuses ») et la transformation de bureaux vacants en logements (article 28) favoriseront la production de nouveaux logements.

Il faut également saluer le retour au pragmatisme concernant certaines réglementations. C'est notamment le cas en matière d'accessibilité. Ainsi, 20 % des logements seront totalement accessibles aux personnes à mobilité réduite dès la construction (au lieu des 100 % évoqués précédemment).

Quelles seraient les améliorations souhaitables ?

Pour rendre le texte encore plus efficace, il aurait fallu prévoir des dispositions favorisant la libération du foncier public en quantité importante. Il aurait également été intéressant d'encourager la production de logements

intermédiaires en adoptant une fiscalité plus favorable, par exemple. Mais, en matière d'urbanisme, une loi ne peut pas tout. Les acteurs locaux de la construction ont aussi un pouvoir d'action sur les problématiques actuelles.

Il faudra attendre plusieurs années avant de mesurer l'impact réel de ce texte. C'est une source de préoccupation supplémentaire ?

Effectivement, c'est un problème car les effets de la loi Elan ne seront pas observables avant la prochaine décennie. Or, nous avons besoin de mesures immédiates pour relancer la production.

Je rappelle que le nombre des mises en vente régionales a chuté de 40% en un an (37% dans la métropole de Bordeaux), selon l'Observatoire immobilier du Sud-Ouest (Oiso). Faute de nouveaux programmes, les ventes se replient logiquement.

Alors que nous avons enregistré plus de 5 700 ventes sur l'agglomération bordelaise, nous réaliserons au mieux 3 800 transactions en 2018. Et cette situation va perdurer puisque nous constatons une diminution importante des permis de construire au premier trimestre 2018. Et même si le volume de stock paraît appréciable (3 500 logements à l'offre sur Bordeaux), il va rapidement se résorber compte tenu des tensions sur le logement dans notre secteur.

On est en train d'organiser la pénurie des années 2020. Pourtant, nous avons la chance de bénéficier d'une dynamique positive sur la région bordelaise avec notamment 10 000 nouveaux entrants et quelque 11 000 em-

plois créés chaque année dans la métropole.

Où allons-nous loger les nouveaux arrivants si nous persistons dans des politiques de logement restrictives ? Pour éviter de

« On est en train d'organiser la pénurie des années 2020 »

casser cette dynamique exceptionnelle, il faudrait un choc de délivrance des permis de construire. Or, c'est le contraire qui se passe sur l'agglomération bordelaise où la plupart des élus, soucieux de leur réélection, freinent les nouvelles constructions.

Il y a aussi un travail de pédagogie collective à réaliser pour faire prendre conscience aux Bordelais qu'il est nécessaire d'accepter les nouveaux arrivants et donc, de partager la ville, s'ils veulent pérenniser le développement de l'agglomération. Produire plus, cela permet aussi de baisser les prix. C'est indispensable si l'on veut conserver les jeunes générations au cœur de la cité.

Recueilli par Thierry Gironde